

can-am

INC



2009

Guide du conducteur

Comprenant
Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien

OUTLANDER^{MC}

500/650/800R EFI

AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans.
Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 0 5 4 7

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.** Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut nettement dépasser celui des autres véhicules que vous avez déjà essayés. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

Ce produit contient ou émet des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou présenter d'autres dangers pour la reproduction.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am^{MC}

Outlander^{MC}

Rotax[®]

XP-S^{MC}

TT^{MC}

DESS^{MC}

vm2009-009 fr_MB

©^{MC} et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

©2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. et BRP US Inc. Tous droits réservés.

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau VTT Can-Am[®]mc. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre véhicule:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE.*

Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre concessionnaire ou les autorités locales.

Conservez le présent Guide du conducteur dans le véhicule; vous pourrez ainsi vous y référer pour obtenir des renseignements relatifs à l'entretien, au diagnostic des pannes et à la formation de tiers.

Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.



ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS

Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.guidesconducteur.brp.com.

L'information et les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter

toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* devraient être dans le véhicule au moment de la vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertissement d'une situation comportant des risques qui pourraient provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	1
À propos de ce guide du conducteur	1

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	8
Empoisonnement au monoxyde de carbone	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence	8
Brûlures sur les composants chauds	9
Accessoires et modifications	9
MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	10
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	13
CONDUITE DU VÉHICULE	39
Inspection de préutilisation.....	40
Vêtements	41
Transport de charges.....	42
Remorquage.....	43
Un véhicule de travail	44
Conduite récréative	44
Environnement.....	45
Limites de conception	45
Utilisation hors route	45
Précautions générales et mesures de sécurité	46
Techniques de conduite	47
ÉTIQUETTE MOBILE	53
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE	54

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT	60
1) Manette d'accélérateur	61
2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices	61
3) Manette de frein	62
4) Frein de stationnement	62
5) Levier sélecteur	63
6) Combiné d'interrupteurs	64
7) Indicateur multifonctionnel	66
8) Prise de courant 12 volts	70
9) Interrupteur d'allumage	70

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT (suite)	
10) Pédale de frein	71
11) Compartiment de rangement arrière	71
12) Loquet du siège	72
13) Porte-bagages.....	73
14) Attelage de remorque	73
15) Trousse d'outils	73
16) Treuil	74
17) Interrupteur de commande du treuil	74
18) Guide-câble à rouleaux	74
19) Télécommande de treuil	74
20) Prise de télécommande de treuil	75
CARBURANT	76
Essence recommandée	76
Pour faire le plein	76
CONSIGNES D'UTILISATION.....	77
Utilisation durant la période de rodage	77
Démarrage du moteur	77
Changement de rapport	77
Pour arrêter le moteur	78
Entretien d'après-utilisation	78
Que faire si le véhicule a capoté	78
Que faire si le véhicule est submergé d'eau	79
PERSONNALISATION DE LA CONDUITE	80
Réglage de la suspension	80
TRANSPORT DU VÉHICULE	81
 RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN	
TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE.....	84
INSPECTION APRÈS 10 HEURES.....	90
PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....	91
Filtre à air.....	91
Huile à moteur	92
Radiateur.....	95
Liquide de refroidissement.....	96
Pare-étincelles du silencieux	98
Filtre à air de transmission CVC	99
Vis de vidange du couvercle de transmission CVC	102
Huile de la boîte de vitesses.....	102
Câble d'accélérateur	103
Manette d'accélérateur.....	105

PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite)

Bougie.....	106
Batterie.....	107
Fusibles.....	107
Feux.....	109
Protecteurs de soufflets et d'arbres d'entraînement.....	111
Roues et pneus.....	112
Suspension.....	115
Freins.....	115
Carrosserie.....	117
Châssis.....	117

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	118
---	------------

INFORMATION TECHNIQUE

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE.....	120
Emplacement des numéros d'identification du moteur et du véhicule.....	120
Étiquette de conformité.....	120
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT.....	121
FICHES TECHNIQUES.....	122

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES.....	130
MESSAGES DE L'AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....	134

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM^{MC} 2009.....	136
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2009...	141
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: QUAD CAN-AM^{MC} 2009.....	146
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....	151
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....	152

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.

Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- Faites le plein d'essence à l'extérieur dans un endroit bien aéré loin de flammes, d'étincelles, de toute personne qui fume et de toute autre source d'allumage.
- Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.
- Ne remplissez pas trop le réservoir. Laissez de l'espace pour que l'essence puisse se dilater lorsque la température monte.
- Essuyez toute essence répandue.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner lorsque le bouchon de réservoir est enlevé.
- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge approuvé pour entreposer l'essence.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures sur les composants chauds

Le système d'échappement et le moteur peuvent être chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils aient cessé de fonctionner.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître la liste des accessoires offerts.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER. Ce véhicule se manie différemment des autres, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut être prudent, sinon une collision ou un renversement peuvent survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

AVERTISSEMENT

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

- Lire attentivement le présent Guide du conducteur et tous les avertissements apposés sur le véhicule en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites. Regarder attentivement le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant de conduire le véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. Suivre une formation. Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- États-Unis et Canada seulement: pour connaître les cours les plus près, appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535, poste 227.
- Toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, qu'il s'agisse d'une route, d'une autoroute, d'un chemin de terre ou d'une route de gravier.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière ainsi que porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.
- Ne jamais conduire sous l'effet de l'alcool ou de la drogue. Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.

AVERTISSEMENT

- Inspecter le véhicule à chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce Guide du conducteur.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle du véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.
- Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Toujours grimper les pentes de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ou changer de vitesse brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre les pentes et freiner de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente en ligne droite dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes trop glissantes ou trop friables. Sur le véhicule, transférer son poids en direction du haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer le long du flanc d'une pente escarpée.
- Lorsqu'on grimpe une colline, toujours procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule se met à reculer. Pour éviter le calage en montée, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante. Advénant un calage ou si le véhicule se met à reculer, utiliser la méthode spéciale de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté où la colline monte ou sur le côté si le véhicule fait face au haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

AVERTISSEMENT

- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour négocier des obstacles.
- Toujours faire preuve de prudence si le véhicule patine ou glisse. Pour apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse, s'exercer à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes comme la glace, conduire lentement et faire preuve de prudence pour réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.
- Ne jamais utiliser ce véhicule dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.
- Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.
- Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type prescrits dans ce guide. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent Guide du conducteur.
- Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP. Ne JAMAIS poser de sièges pour passagers ni utiliser les porte-bagages pour transporter un passager.
- Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule, ce qui comprend le poids du conducteur, de toutes les autres charges et de tout accessoire ajouté. Bien répartir et fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et suivre les instructions contenues dans ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Il est primordial qu'on les trouve dans le Guide du conducteur de tous les VTT.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

AVERTISSEMENT



V000A0A0

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accidents s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT



V000A01Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

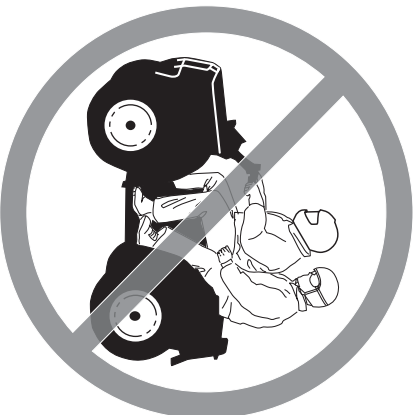
CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures graves ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce véhicule.

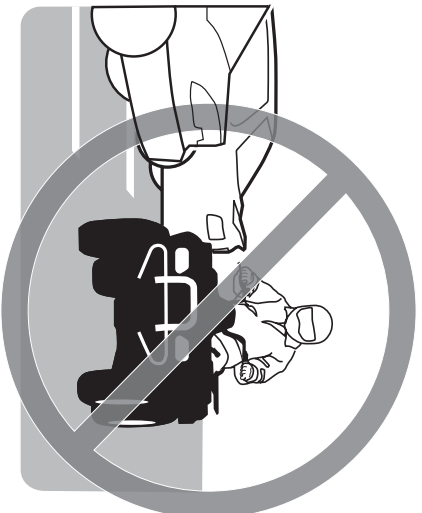
CONSÉQUENCES POSSIBLES

Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du véhicule.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Le siège allongé permet au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A03Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non sur les surfaces asphaltées. L'utilisation du véhicule sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur les voies publiques, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Ce qui suit concerne tous les utilisateurs de VTT:

- L'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans porter des verres de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- Des verres de protection ou une visière
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sous l'effet de l'alcool ou de drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

Votre vitesse de réaction peut être réduite.

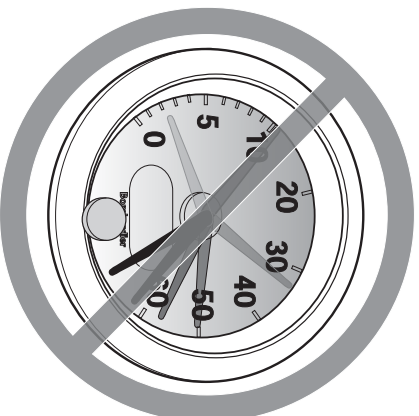
Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident ou un décès pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.

AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

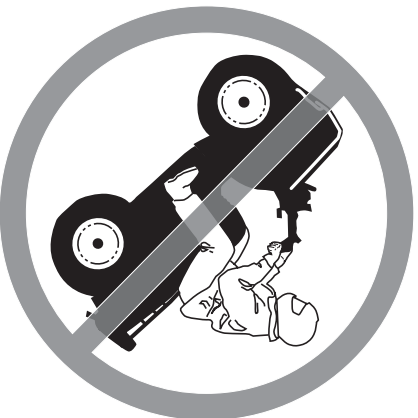
Conduire ce véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours inspecter le véhicule lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Toujours suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

De graves blessures ou un décès pourraient survenir si la glace cédait sous le poids du véhicule et/ou du conducteur.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Même si on enlève une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

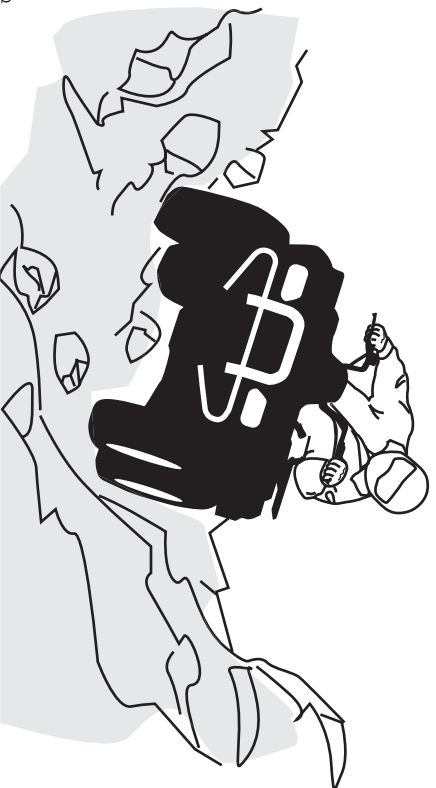
On pourrait perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0DDQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation de ce véhicule sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.

AVERTISSEMENT



V00A00

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes extrêmement escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur des pentes plus prononcées.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0FQ

DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Toujours bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours bien observer le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

⚠ AVERTISSEMENT

V000A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A010

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule cesse d'avancer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Actionner les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT

V000A0J0

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, toujours suivre la méthode indiquée dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Pour apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse, s'exercer à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.

⚠ AVERTISSEMENT

V000A01.Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0M0.

DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression inadéquate/inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident. Les pneus peuvent aussi éclater ou tourner sur leur jante.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Toujours remplacer une roue ou un pneu endommagés.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0N0

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

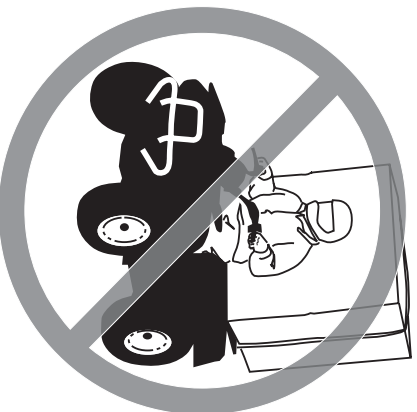
L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Ne JAMAIS poser de sièges pour passagers ni utiliser les porte-bagages pour transporter un passager.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0PQ

DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids de l'utilisateur ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance de freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

AVERTISSEMENT



V03M010

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONDUITE DU VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il FAUT suivre et connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents.

Malgré tout, nous vous demandons de prendre le temps de lire ce Guide du conducteur ainsi que les avertissements apposés sur le véhicule, et de visionner le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant d'utiliser ce véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons fortement de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu pour la formation de conduite de VTT, ou de communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

États-Unis et Canada seulement: pour connaître les cours les plus près, appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535, poste 227.

La U.S. Consumer Product Safety Commission et tous les fabricants de VTT déconseillent aux moins de 16 ans d'utiliser un VTT muni d'un moteur de plus de 90 cc. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un véhicule de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il faut bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les conditions de conduite varient d'un endroit à l'autre en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec soin. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

Ne présumez jamais qu'un véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, ralentissez et observez toujours le terrain devant vous. Si le véhicule tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement... du côté opposé au renversement!

Inspection de préutilisation

AVERTISSEMENT

Effectuez une vérification de préutilisation avant chaque randonnée afin de déceler d'éventuels problèmes en utilisation. La vérification de préutilisation vous permettra de détecter toute usure ou détérioration avant qu'elles ne posent un problème. Régler tout problème décelé afin de réduire le risque de défaillance ou d'accident. Au besoin, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Avant d'utiliser ce véhicule, l'utilisateur doit toujours:

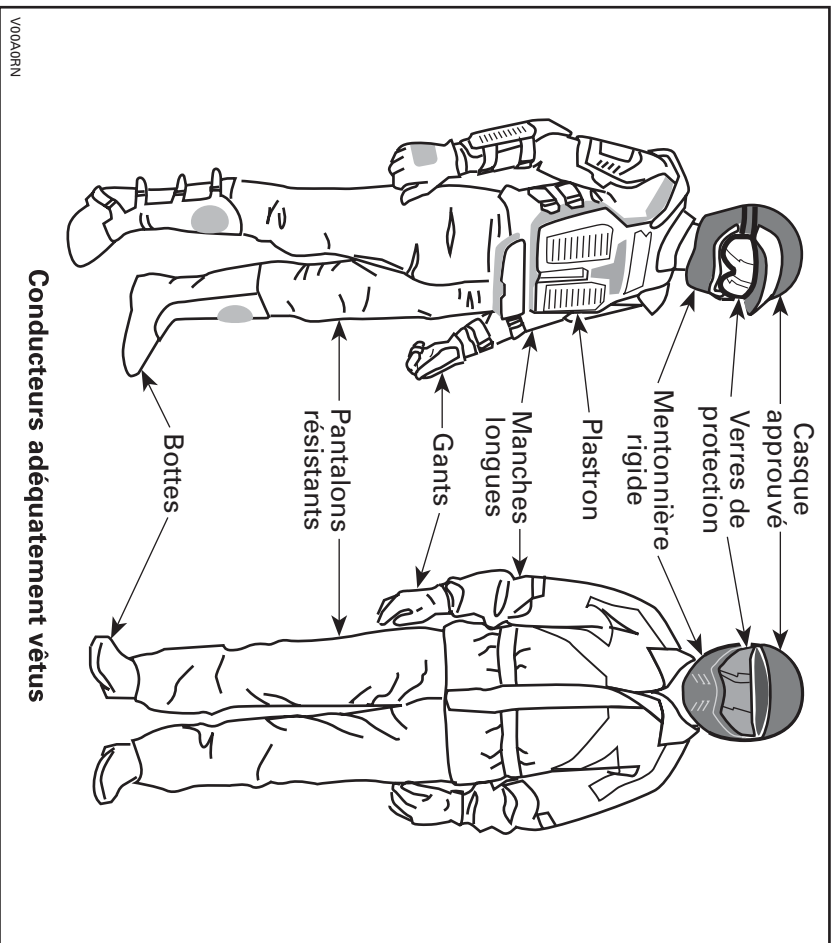
- Actionner le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur quelques fois pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner les manettes et la pédale de frein, et s'assurer que le freinage est complet. Les manettes et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que le levier sélecteur fonctionne puis le ramener à la position «P».
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la boîte de vitesses et du système d'entraînement présentent des fuites d'huile.
- Nettoyer les phares et le feu arrière.
- S'assurer que le panneau central avant et que le couvercle du compartiment de rangement arrière sont bien fixés.
- S'assurer que le siège est bien fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée aux porte-bagages.
- Si on tire une remorque ou tout autre équipement, s'assurer que celui-ci est conforme à la charge admissible au timon et à la capacité de remorquage. S'assurer que la remorque est bien fixée.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu lorsque le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.

- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage du moteur, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des phares, du feu arrière et des voyants.
- Démarrer le moteur, enlever le frein de stationnement et avancer de quelques pieds. Serrer ensuite chacun des freins à tour de rôle pour vérifier leur fonctionnement.
- Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.

AV/S Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé s'il y a lieu.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important de toujours porter un vêtement protecteur et l'équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Transport de charges

Toute charge transportée sur le ou les porte-bagages du véhicule influencera la stabilité et le contrôle du véhicule. Il est donc important de respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du véhicule (voir le tableau ci-dessous). Assurez-vous que la charge est bien fixée et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge couvre et obstrue les phares ou le feu arrière.

Réduire prudemment sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Fixer la charge le plus bas possible sur le ou les porte-bagages pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut.

Seul le conducteur peut prendre place sur ce véhicule. Bien que le siège soit allongé pour permettre au conducteur de manoeuvrer sans entrave, il n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers. Ne JAMAIS installer de siège de passager ou utiliser les porte-bagages pour transporter des passagers. Le transport d'un passager peut compromettre la stabilité et la maniabilité du véhicule.

Lorsqu'on veut transporter une charge sur le véhicule, respecter les charges maximales suivantes.

CHARGES MAXIMALES			
Charge maximale permise	Outlander 500	227 kg (500 lb)	Comprend le poids du conducteur, de toute autre charge et de tout accessoire ajouté.
	Outlander 650/800	235 kg (517 lb)	
Charge avant	45 kg (100 lb)		Répartie uniformément.
Charge arrière	90 kg (200 lb)		Répartie uniformément. Comprend le poids du porte-bagages arrière, de la boîte de rangement arrière et du poids de la flèche d'attelage.

⚠ AVERTISSEMENT

La maniabilité, la stabilité et la distance de freinage sont influencées lorsqu'on utilise un véhicule chargé. Donc, il est important de bien répartir la charge. Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Toujours s'assurer que la charge est bien fixée et bien répartie sur le ou les porte-bagages avant d'utiliser le véhicule. User de prudence en réduisant sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Toujours fixer la charge le plus bas possible sur le ou les porte-bagages pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident et des blessures graves, y compris le décès.

Remorquage

Le fait de tirer une remorque augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Avant de fixer une remorque au véhicule, assurez-vous que son dispositif de fixation est compatible avec celui du véhicule. Vérifiez que la remorque est à l'horizontale tout comme le véhicule. (Dans certains cas, il se pourrait que vous deviez munir le dispositif d'attelage du véhicule d'une rallonge spéciale.) Installez des chaînes de sécurité pour retenir la remorque au véhicule. La distance de freinage du véhicule peut augmenter si vous remorquez des charges élevées, en particulier sur les pentes. Procédez avec prudence pour éviter de patiner ou de glisser. Après avoir immobilisé ou stationné le véhicule, placez des cales sous les roues du véhicule et de la remorque pour

éviter qu'ils se déplacent. Assurez-vous que la charge est réparée uniformément sur la remorque. Soyez prudent lorsque vous retirez une remorque chargée, puisque la charge pourrait se renverser sur quiconque se trouverait à proximité. Ne pas prendre de virages à haute vitesse.

Un véhicule de travail

Votre véhicule peut vous aider à effectuer certaines tâches LÉGÈRES depuis l'entraînement de la neige jusqu'au remorquage de billots ou au transport de charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire Can-Am autorisé. Il est cependant important de toujours respecter la charge et la capacité du véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les briser. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique lorsque vous soulevez ou tirez des charges élevées ou que vous maniez manuellement le véhicule (voir la section *CONDUITE RÉCRÉATIVE* ci-dessous).

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhéciez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressante.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jouant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Ce véhicule, tout comme les autres, ne peut s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur les cultures ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Ne jamais utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

En marche arrière, s'assurer que rien n'entrave le chemin. Déplacez-vous lentement et évitez les virages serrés.

Quand le véhicule est immobilisé, serrez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques. Ne pas oublier de fermer le robinet d'essence.

Montée

Grâce à son design, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Ce véhicule peut habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraeper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez.

AVERTISSEMENT

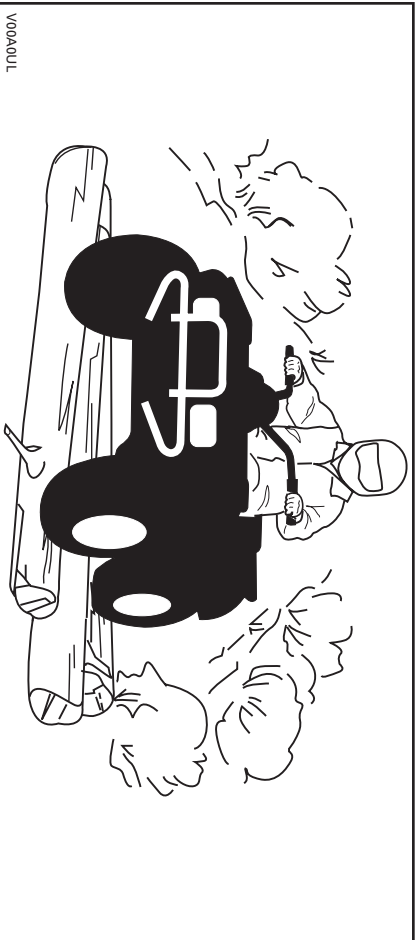
Éviter de négocier les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier que ce véhicule est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. N'orientez pas le bout des pieds vers l'extérieur et n'utilisez pas le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.

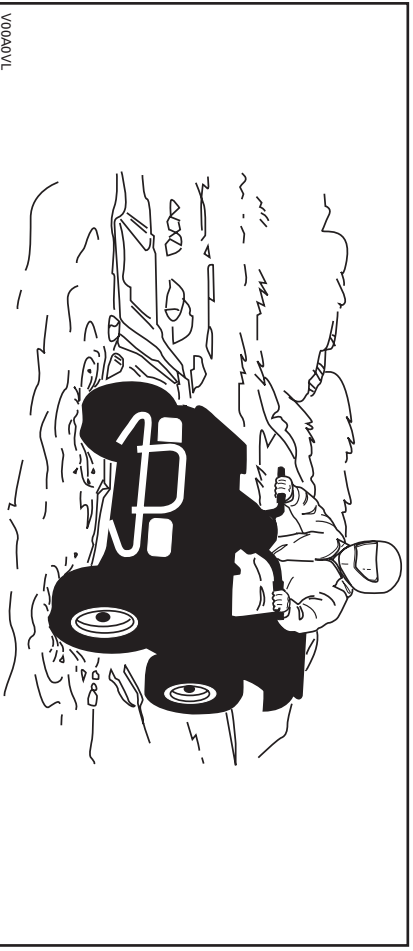


V00A0UL

Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et causera même des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale. Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre véhicule. Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. Sur une surface asphaltée, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites. La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut «flotter» et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. N'essayez pas d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

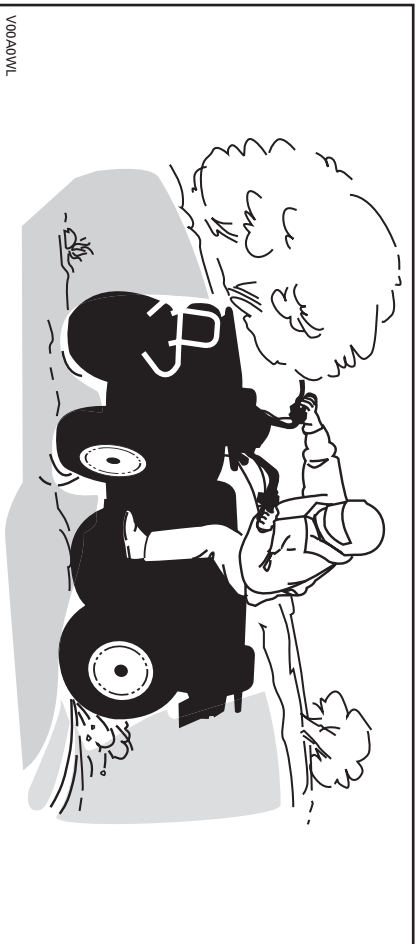
La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

La conduite dans la neige pourrait avoir un effet sur la capacité de freinage. Ralentissez suffisamment et prévoyez davantage de distance pour freiner. La projection de neige pourrait causer une accumulation de glace ou de neige sur les composants et les commandes du système de freinage. Actionnez souvent les freins pour empêcher l'accumulation de glace ou de neige. Examinez attentivement le système de freinage avant chaque randonnée. Ne laissez jamais la neige et la glace s'accumuler sur la pédale de frein, les repose-pieds, les marchepieds et les manettes de frein.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type artemne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de pierres ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Appelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne jamais faire cela délibérément.



V000A0WL

Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais ser-
rer les freins à fond ou bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

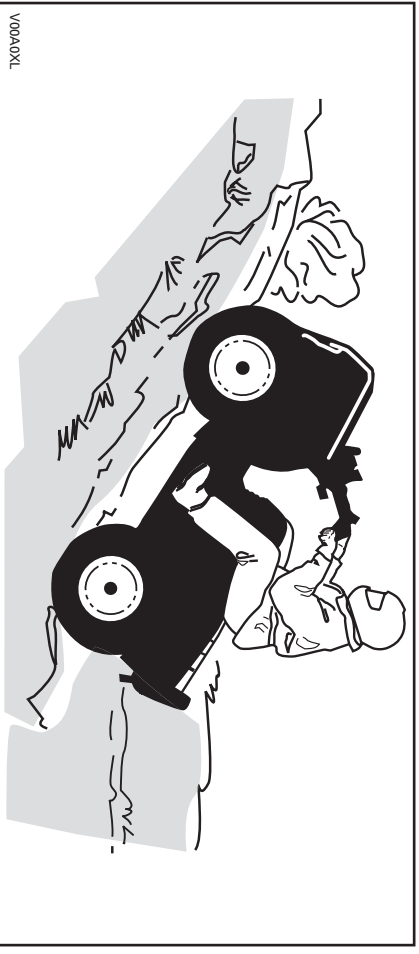
Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Appelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon

fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte lorsqu'on franchit l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

Montée

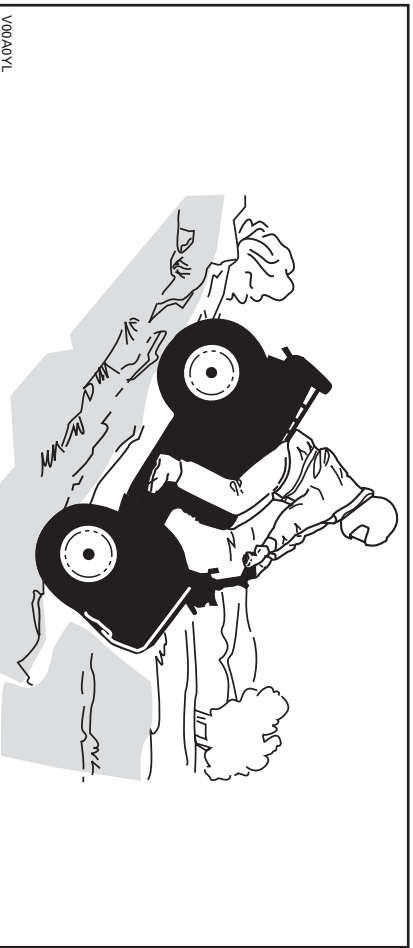
Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en «K» ou en «U» (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



V00A0XL

Descente

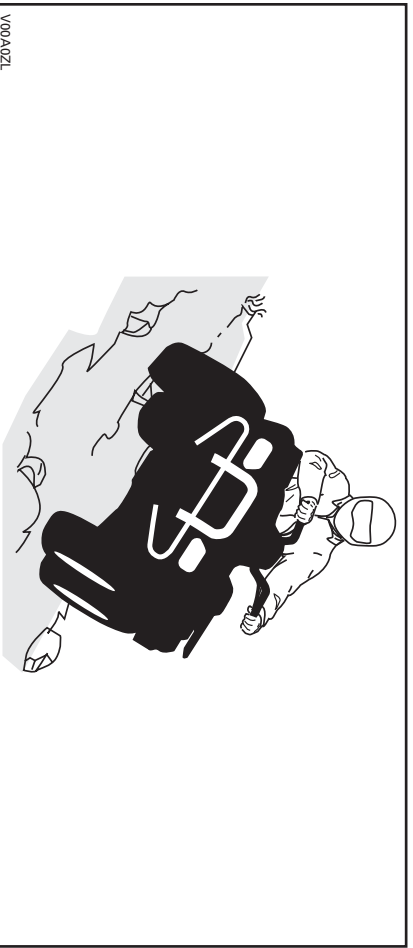
Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



V00A07L

Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte énormément de risques, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez TOUJOURS votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



V00A02L

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

ÉTIQUETTE MOBILE

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.



G

GÉNÉRAL

**VTT CONÇU POUR USAGE
RÉCRÉATIF OU UTILITAIRE.**

**CONDUCTEUR SEULEMENT
PAS DE PASSAGER**

Pas de conducteur de moins de 16 ans.

**Des cours de conduite sont fournis pour ce
véhicule. Pour plus d'informations,
consultez votre concessionnaire.**

**Consultez votre concessionnaire pour connaître
les lois locales/provinciales régissant
l'utilisation de ce VTT.**

Ne pas retirer cette étiquette avant la vente.

vm02.009-002-004_fr

⚠ AVERTISSEMENT

**Une mauvaise utilisation du véhicule peut causer
des BLESSURES GRAVES ou la MORT.**



Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.

NE JAMAIS conduire sur la voie publique.

NE JAMAIS transporter de passager.

NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.

NE JAMAIS conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives appropriées,
- à une vitesse trop élevée pour vos compétences ou pour les conditions routières,
- sur la voie publique - le VTT pourrait entrer en collision avec un autre véhicule,
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS :

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages,
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affleurer gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:

XXXXXX

EPA CERTIFIÉ

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) = ☒ X
SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,
0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.
*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.



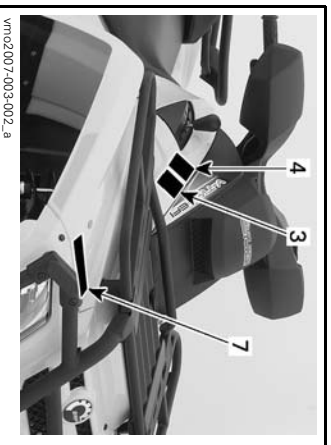
704-861 107

vm02.006-005-009_fr

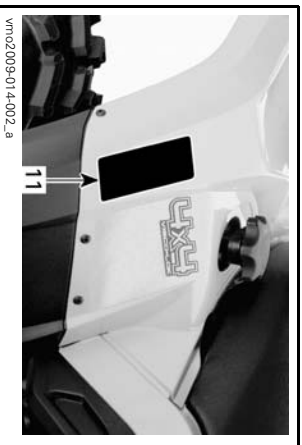
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule. Elles en font partie intégrante. Si elles se décollelnt ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

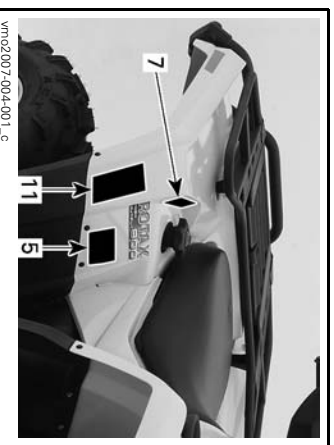
REMARQUE: Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.



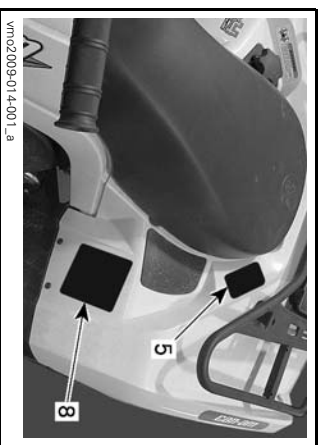
vmc2007-003-002_a



vmc2009-014-002_a



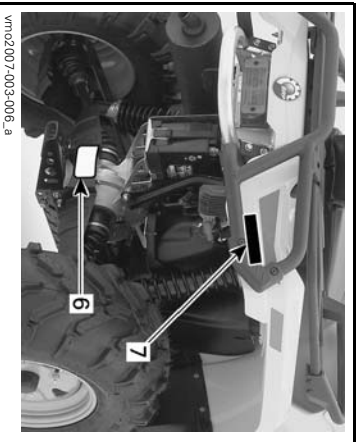
vmc2007-004-001_c



vmc2009-014-001_a



vmc2007-003-005_a



vm2007-003-006_a

A AVERTISSEMENT

**MOINS DE
16**

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.
NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 900 012

ÉTIQUETTE 2



vm2007-003-007_b

ATTENTION

- Le VTT DOIT être arrêté avant d'utiliser le levier de transmission.
- Le frein de pied doit être appliqué pour déplacer le levier de transmission de la position Stationnement (P) et Neutre (N).

704 900 475

V07M06Y

ÉTIQUETTE 3

A AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte du VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

NE JAMAIS
TOUJOURS PORTER
UN CASQUE ET
DES GANTS
PROTEGE-POIGNETS
PROTEGE-POIGNETS
PROTEGE-POIGNETS

NE JAMAIS
UTILISER SUR
DES ROUTES
DE CIRCULATION
PUBLIQUES.

NE JAMAIS
CONDUIRE SANS
ACCÉPTER
DES RÉSULTATS
D'UN
D'UN
D'UN

NE JAMAIS Conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives appropriées.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur des routes de circulation publique.
- collisions avec d'autres véhicules.
- avec un passager. • Les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS :

- porter des chaussures de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines.
- éviter les chutes pieds, au risque d'effleurer les surfaces de la route.
- éviter les chutes pieds, au risque d'effleurer les surfaces de la route.
- éviter les chutes pieds, au risque d'effleurer les surfaces de la route.

SUIVEZ TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

vm2009-003-004_fr

ÉTIQUETTE 1

ATTENTION

Le VTT DOIT être arrêté avant d'actionner le sélecteur d'embrayage 4x4. Un bris mécanique peut se produire si le sélecteur d'embrayage 4x4 est utilisé lorsque le véhicule est en mouvement.

704 900 476

V07M07Y

ÉTIQUETTE 4

A circular sign with a diagonal line through it, indicating that smoking is prohibited. The sign is black and white.

704 900 006

ÉTIQUETTE 5

Une remorque incorrectement chargée risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et peut entraîner des blessures graves ou la mort.

- 704900767

ÉTIQUETTE 6

- **NE JAMAIS** transcrire les messages sur ce porte-voix.
- **CHANGÉ PARAIT MAXIMUM** : $\times 27$ ($\times 10$) bien regardé.
- **CHANGÉ ARRIVÉE MAXIMUM** : $\times 27$ ($\times 10$) bien regardé.

(important la police de la barre d'attente s'il y a lieu).

7766 8071 0500

ÉTIQUETTE 7: AILES AVANT ET ARRIÈRE

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de xxx kg (xxx lb), y compris le poids du conducteur et les accessoires.

ÉTIQUETTE 8

EMISSION CONTROL INFORMATION
THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON
UNLEADED GASOLINE AND MEETS TO ☒ X

THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON
UNLEADED GASOLINE AND MEETS TO [XXXX] U.S. EPA
AND CALIFORNIA REGULATIONS FOR ATV SI ENGINES



ENGINE FAMILY	XXXXX.XXXXX	FAMILLE DE MOTEUR
CERTIFICATION STANDARD (CEL)	XXXXXXXXXXXXXXX	LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE
ENGINE DISPLACEMENT	XXXXXXXXXX	CYLINDRÉE
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	XXXX	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS
VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIENS
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.

BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC

ÉTIQUETTE 9: SITUÉE SOUS LE SIÈGE, SUR

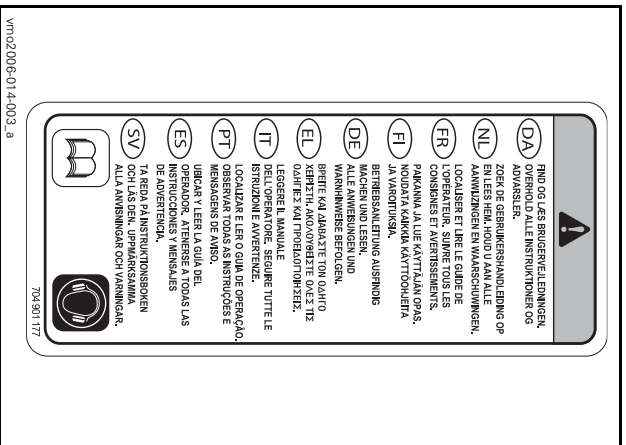
ÉTIQUETTE 9: SITUÉE SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS

THIS VEHICLE IS AN ALL TERRAIN VEHICLE AND IS NOT INTENDED FOR USE ON PUBLIC ROADS.

CE VÉHICULE EST UN VÉHICULE TOUT TERRAIN QUI N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ SUR LES VOIES PUBLIQUES.

V.I.N. IS LOCATED BELOW THE SEAT
N.I.V. EST SITUÉ EN DESSOUS DU SIÈGE

ÉTIQUETTE 10



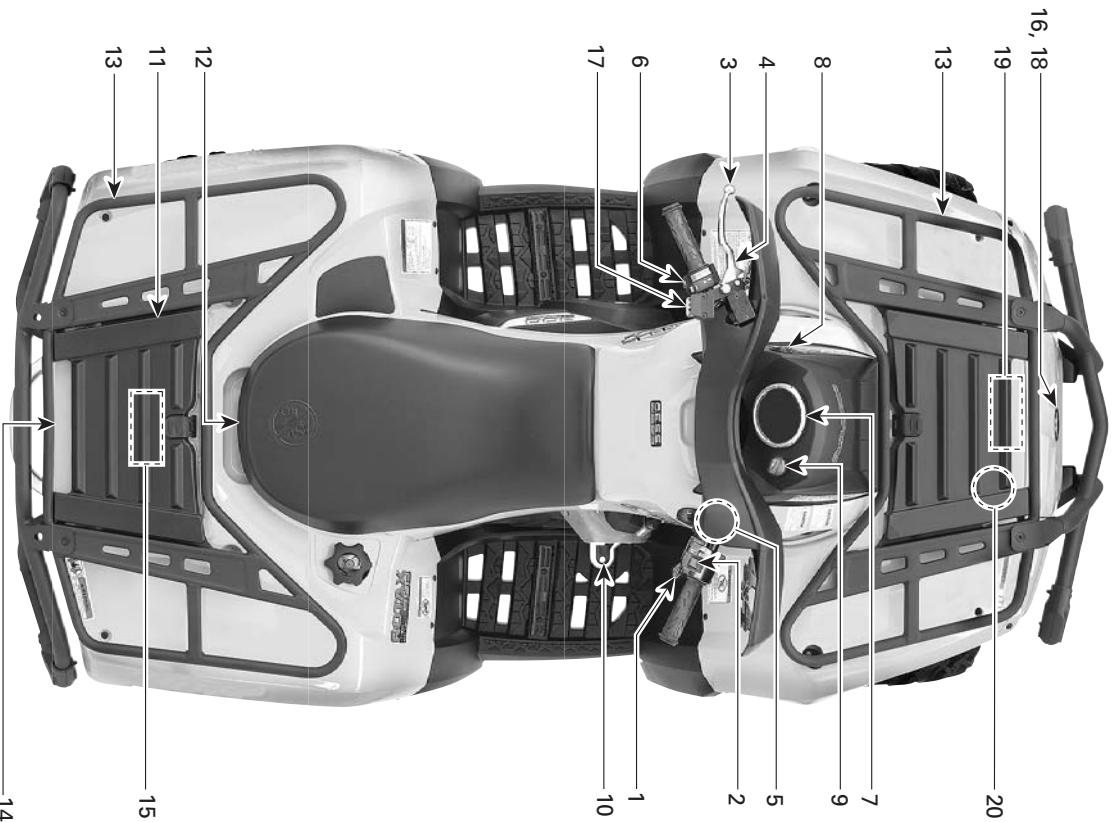
mno2005-014-003_a

ÉTIQUETTE 11

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

REMARQUE: Certains instruments, équipement ou commandes sont offerts en option.



VM02006-001-004, C

TYPIQUE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

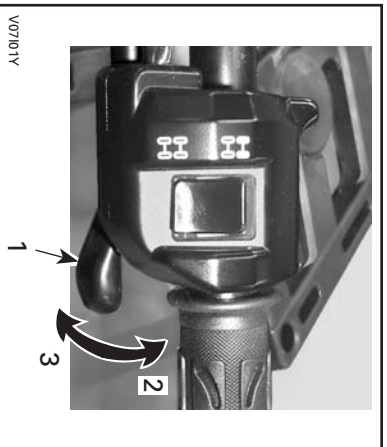
A AVERTISSEMENT

Avertis d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

1) Manette d'accélérateur

Quand on presse cette manette, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.

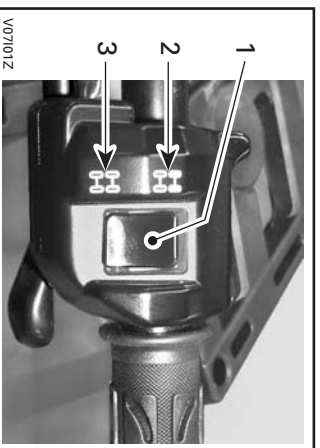


TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Ce sélecteur permet de choisir le mode 2 ou 4 roues motrices lorsque le véhicule est arrêté.



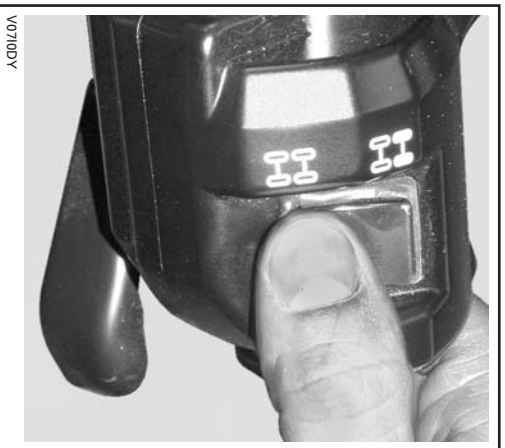
TYPIQUE

1. Sélecteur
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

AVIS Il faut arrêter le véhicule pour enclencher ou déclencher le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices. Le véhicule peut subir des dommages mécaniques si le sélecteur est enclenché ou déclenché lorsqu'il est en mouvement.

AVIS Si les roues arrière patinent, relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur retourne au ralenti avant de sélectionner le mode 4 roues motrices.

Le mode 4 roues motrices est activé lorsque le sélecteur se trouve vers le bas.



MODE 4 ROUES MOTRICES

Pour désactiver le mode 4 roues motrices, appuyer sur le sélecteur 2 roues motrices.



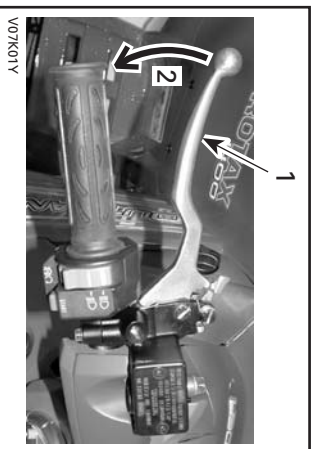
MODE 2 ROUES MOTRICES

Quand le sélecteur est à la position 2 roues motrices, le véhicule est en mode 2 roues motrices en tout temps.

3) Manette de frein

Quand on presse cette manette, on actionne les freins avant et arrière. Quand on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule se transfère aux roues avant quand on freine. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant, ce qui influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on freine.



TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

4) Frein de stationnement

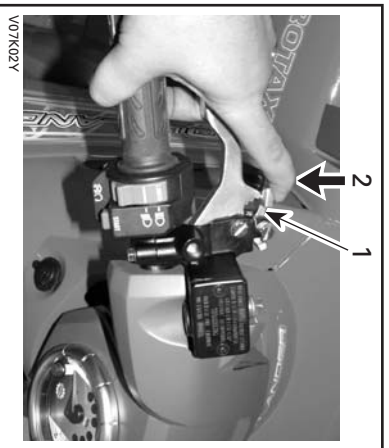
Quand on actionne ce dispositif, il immobilise le véhicule. Il est utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par

exemple lors d'un virage en «K», lors du remorquage ou quand le véhicule n'est pas utilisé.

⚠️ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser le frein de stationnement **et** placer le levier sélecteur à «P» quand le véhicule n'est pas utilisé.

Pour enclencher le mécanisme: Appuyer sur la manette de frein et la maintenir tout en déplaçant le loquet. La manette de frein reste maintenant enclenchée et serre les freins.



TYPIQUE

1. Loquet de frein
2. Presser pour actionner le frein de stationnement

Pour débloquer le mécanisme: Presser la manette de frein. Le loquet et la manette de frein doivent retourner à leur position initiale.

AVS S'assurer que le frein de stationnement est bien relâché avant de mettre le véhicule en marche.

Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins et/ou un feu.

5) Levier sélecteur

Ce levier comporte cinq positions: «P», «R», «N», «H» et «L».

Pour changer la position du levier, immobiliser le véhicule, puis amener le levier à la position voulue. Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour bouger les engrenages de la transmission, puis réessayer.



POSITIONS DU LEVIER

AVS Toujours immobiliser le véhicule et serrer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

«P»: Stationnement

Dans cette position, la transmission est bloquée et contribue à empêcher tout déplacement du véhicule. Mettre le levier à cette position lorsque le véhicule n'est pas en marche. Dans certains cas, on peut devoir faire un mou-

vement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et l'engrénager en position «P».

«R»: Marche arrière

Cette position permet au véhicule de reculer. La vitesse du véhicule est alors limitée.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de mettre le véhicule en marche arrière, s'assurer que la voie est bien libre derrière le véhicule. Rester assis.

«N»: Point mort

Cette position débraille la transmission afin de permettre de déplacer le véhicule manuellement.

«H»: Grande vitesse

Sélectionne l'engrenage de grande vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position qui correspond à la vitesse normale de conduite et qui permet d'atteindre la vitesse de pointe.

«L»: Petite vitesse

Sélectionne l'engrenage de petite vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position de travail. Elle permet de se déplacer lentement, avec une adhérence et une puissance maximales.

REMARQUE: Utiliser la petite vitesse pour tirer une charge ou monter une pente abrupte.

6) Combiné d'interrupteurs

Voici les différentes commandes du combiné d'interrupteurs:

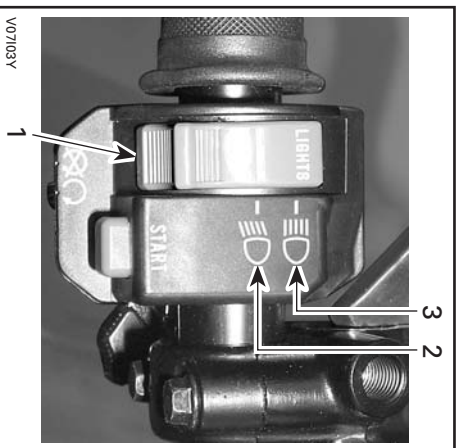


mm2006-016-001_a

TYPIQUE — COMBINÉ D'INTERUPTEURS

1. Commutateur de phares
2. Interrupteur d'arrêt du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur
4. Dispositif de neutralisation

Commutateur de phares



VO7103Y

FONCTIONS DU COMMUTATEUR DE PHARES

1. Commutateur de phares
2. Feu de croisement et feu arrière
3. Feu de route et feu arrière

REMARQUE: Pour éteindre les phares, mettre l'interrupteur d'allumage à «ON» sans feux.



cm02006-01 6-002_a

POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

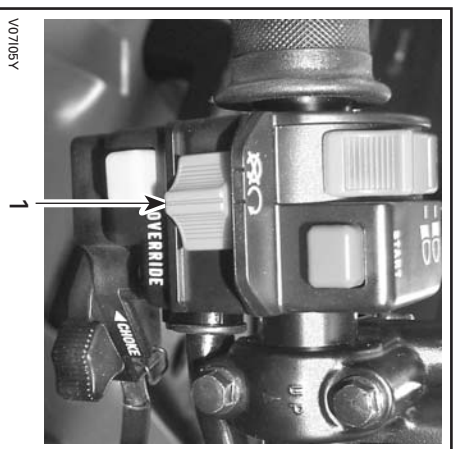
1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

Interrupteur d'arrêt du moteur

On utilise cet interrupteur en cas d'urgence ou pour arrêter le moteur.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

REMARQUE: Même si on peut tourner la clé de contact à «OFF» pour arrêter le moteur, on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.



V07105Y

TYPIQUE

1. Interrupteur d'arrêt du moteur

Bouton de démarrage du moteur

Pour démarrer le véhicule, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage du moteur et le maintenir dans cette position. Le relâcher aussitôt le moteur démarré.



V07106Y

TYPIQUE

1. Bouton de démarrage du moteur
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

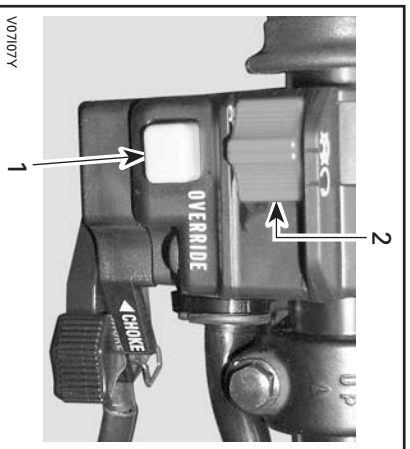
REMARQUE: Le moteur ne va pas démarrer si l'interrupteur d'arrêt du moteur et/ou l'interrupteur d'allumage sont à « OFF ».

Dispositif de neutralisation

Ce bouton sert à neutraliser le limiteur de régime en marche arrière, si un surplus de puissance est requis. Maintenir le bouton enfoncé et appuyer graduellement sur l'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais appuyer sur le bouton de neutralisation si on appuie déjà sur l'accélérateur. Cela causerait une perte de contrôle et de graves blessures ou le décès.



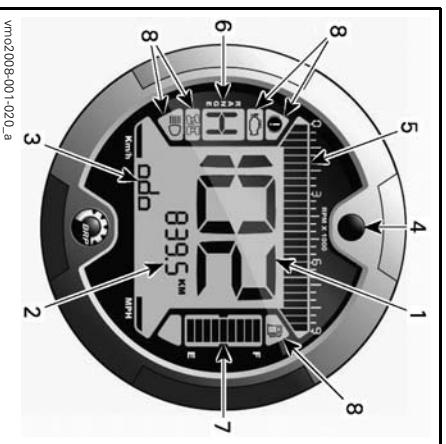
TYPIQUE

1. Bouton de neutralisation
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

7) Indicateur multifonctionnel

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais régler des fonctions de l'indicateur multifonctionnel pendant qu'on conduit le véhicule.

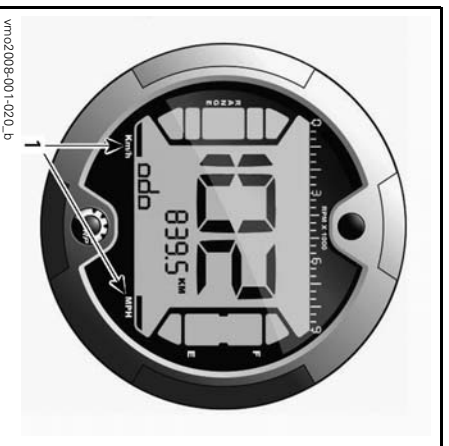


1. Affichage 1 (indicateur de vitesse)
2. Affichage 2 (mode)
3. Affichage 3 (mode/message)
4. Bouton sélecteur d'affichage
5. Tachymètre
6. Affichage de la position de la transmission
7. Affichage du niveau d'essence
8. Voyants

Choix de l'unité de mesure (MPH ou km/h)

L'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

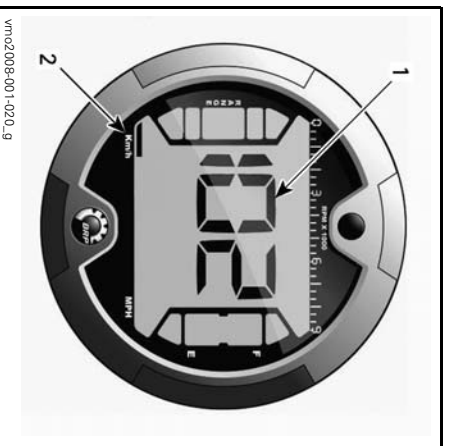
REMARQUE: Le changement d'unités de mesure s'applique à toutes les fonctions.



1. Choix de l'unité

Affichage 1 (indicateur de vitesse)

Affiche la vitesse du véhicule.



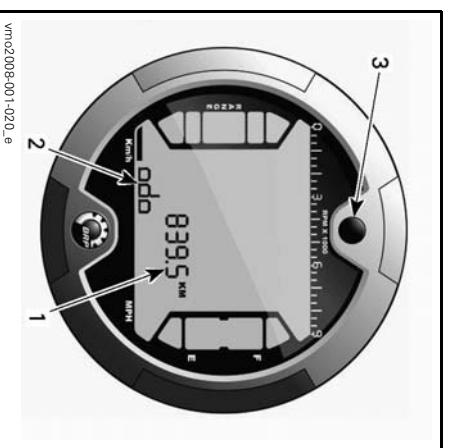
1. Vitesse du véhicule
2. Unité de mesure

Affichage 2 (mode)

Lorsqu'on appuie sur le bouton sélecteur, les modes suivants peuvent s'afficher:

- Totalisateur général (ODO)

- Totalisateur journalier (TRIP)
 - Totalisateur d'heures (TRIP TIME)
 - Totalisateur d'heures du moteur (ENGINE HOURS)
 - Régime du moteur (RPM).
- REMARQUE:** Une abréviation du mode choisi sera affichée dans le mode « affichage 3 » (voir les abréviations entre parenthèses).



1. Affichage 2 (mode)
2. Affichage 3 (mode/message)
3. Bouton sélecteur

DESCRIPTION:

Totalisateur général

Enregistre la distance totale parcourue.

Totalisateur journalier

Enregistre la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro.

Appuyer sur le bouton sélecteur et le TENIR pour remettre la donnée à zéro.

Totalisateur d'heures

Enregistre le temps de fonctionnement du véhicule à partir du moment où le système électrique est activé (depuis la dernière remise à zéro).

Appuyer sur le bouton sélecteur et le TENIR pour remettre la donnée à zéro.

Totalisateur d'heures du moteur

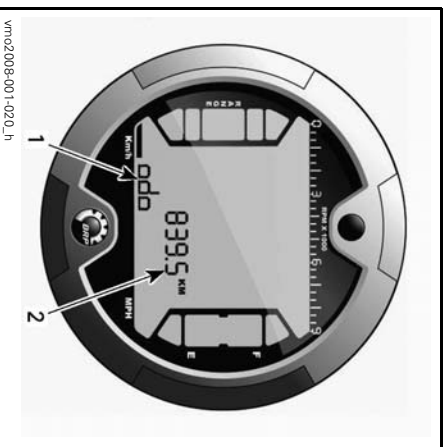
Enregistre le temps de fonctionnement du moteur.

Régime du moteur

Mesure le nombre de tours/minute du moteur (RPM).

Affichage 3 (mode/message)

Ce mode indique l'abréviation du mode sélectionné à l'affichage 2, ou affiche un message à l'intention du conducteur si une anomalie survient.



1. Affichage 3 (mode/message)
2. Affichage 2 (mode)

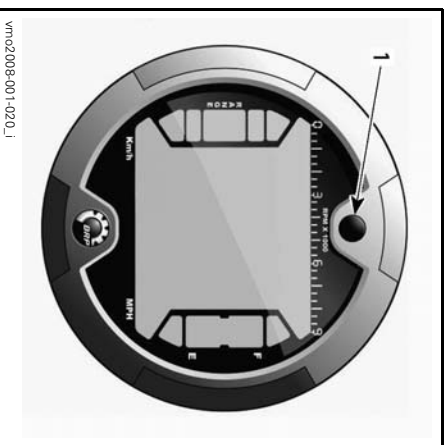
Abréviation des modes

- ODO (totalisateur général)
- TRIP (totalisateur journalier)
- TRIP TIME (totalisateur d'heures)

- ENGINE HOURS (totalisateur d'heures du moteur)
- RPM (nombre de tours/minute du moteur).

Bouton sélecteur d'affichage

Sert à naviguer d'un mode à l'autre ou à remettre des données à zéro selon la fonction choisie.

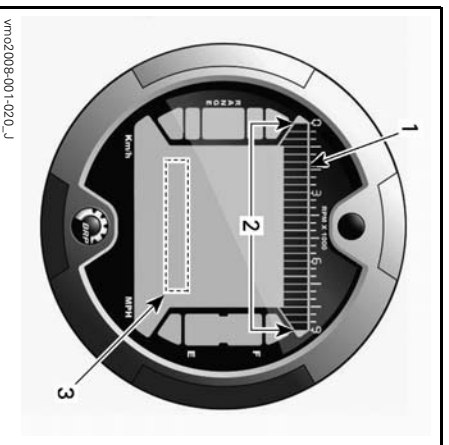


1. Bouton sélecteur

Tachymètre

Mesure le nombre de tours/minute du moteur (RPM). Multiplier par 1000 pour obtenir le régime réel.

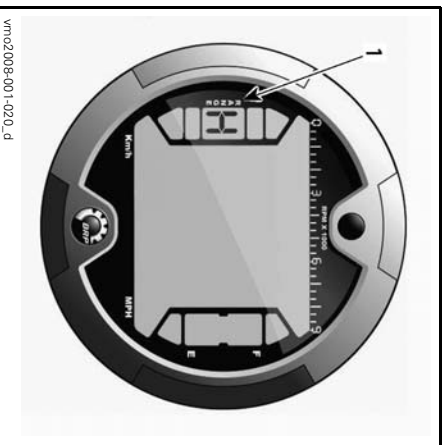
REMARQUE: On peut aussi afficher le régime du moteur avec l'affichage 2 (mode). Voir *AFFICHAGE 2 (MODE)*.



1. Tachymètre
2. Plaque de fonctionnement
3. Tachymètre (affichage 2 (model))

Affichage de la position de la transmission

Indique la position de la transmission.



1. Position de la transmission

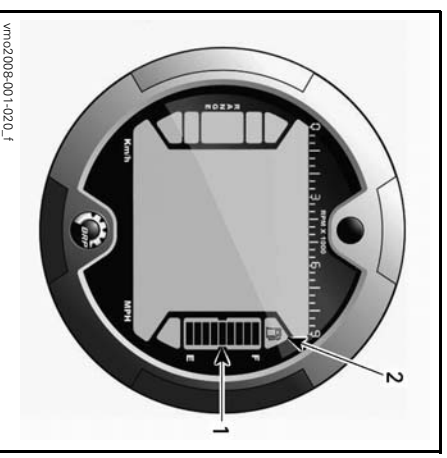
AFFICHAGE	FONCTION
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Haute vitesse
L	Basse vitesse

REMARQUE: Lorsqu'on aperçoit la lettre «E» sur cet affichage, il y a une erreur de communication électrique. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Affichage du niveau d'essence

Cet indicateur à barres indique la quantité d'essence qui reste dans le réservoir.

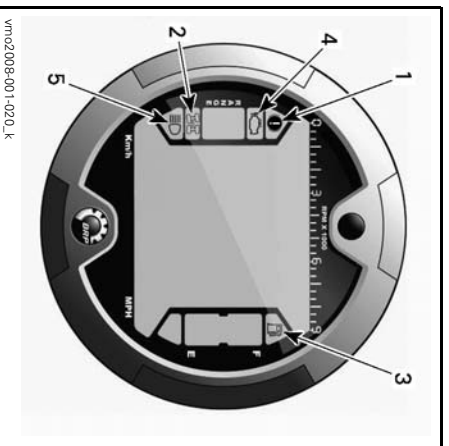
De plus, lorsqu'il ne reste qu'une seule barre, un voyant s'allume pour signaler un bas niveau d'essence.



1. Affichage du niveau d'essence
2. Voyant de bas niveau d'essence

Voyants

REMARQUE: Consulter aussi le **TABLEAU DES MESSAGES DE L'AFFICHAGE 3 (MODE/MESSAGE)** pour plus de détails sur les messages.



VM02006-001-020_K

1. Voyant du frein de stationnement
2. Voyant du mode 4 roues motrices
3. Voyant de bas niveau d'essence
4. Voyant d'anomalie moteur
5. Voyant des feux de route

Description:



Le frein de stationnement est activé.



Le mode 4 roues motrices est activé.



Bas niveau d'essence. Il ne reste plus que 30% d'essence dans le réservoir, soit environ 6 L (1,6 gal É.-U.).



Anomalie moteur/ fonctionnement du système DESS.



Feux de route en fonction.

8) Prise de courant 12 volts

Cette prise est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

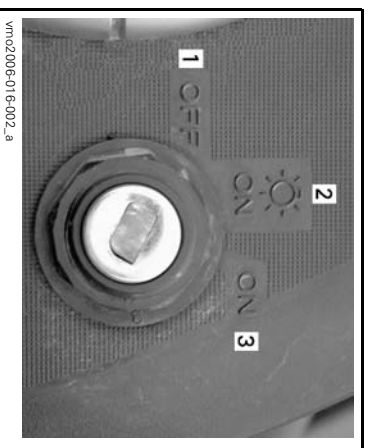
Enlever le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettre le couvercle en place après utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Voir la section **FICHES TECHNIQUES**.

On peut utiliser une alimentation auxiliaire pour brancher des accessoires supplémentaires. Deux fils sont cachés dans le faisceau de fils sous le tableau de bord à l'avant du véhicule. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

9) Interrupteur d'allumage

Il s'agit d'un interrupteur à clé à trois positions.



VM02006-01 16-002_8

POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à « OFF » et la retirer.

REMARQUE: Lorsqu'on tourne la clé à « OFF » et qu'on la retire, le système électrique s'éteint quelques secondes plus tard.

La position « ON » avec phares allumés tous les phares et les feux, que le moteur soit en marche ou non. Se souvenir que si on laisse les feux allumés pendant que le moteur est arrêté, on risque de décharger la batterie. Mettre l'interrupteur d'allumage à « OFF » après avoir arrêté le moteur.

REMARQUE: Même si on peut tourner la clé de contact à « OFF » pour arrêter le moteur, on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.

Système de sécurité à encodage numérique (DESS^{mc})

Le clé de contact renferme un circuit électronique dont le numéro de série est unique.

Cette clé de contact ne peut être utilisée sur un autre véhicule, et on ne peut utiliser la clé d'un autre véhicule sur le sien, sauf si la clé a été programmée ainsi.

Cependant, le DESS est d'une grande flexibilité. On peut se procurer une clé supplémentaire et la faire programmer pour son véhicule.

Pour obtenir une clé supplémentaire, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

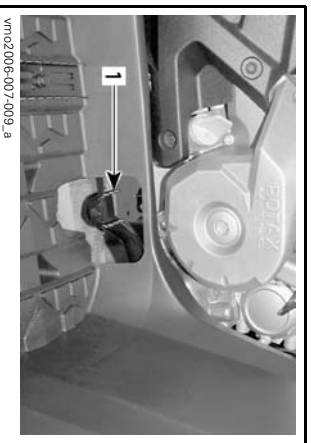
10) Pédale de frein

Quand on enfonce cette pédale, le frein arrière est actionné. Lorsqu'on la relâche, elle doit retourner à sa position

initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi du terrain.

REMARQUE: Le freinage arrière a aussi un effet sur les roues avant, par l'intermédiaire du groupe d'entraînement lorsque le système 4 roues motrices est engagé.

La pédale de frein actionne le frein arrière. Si le système de freins avant fait défaut, on peut appuyer sur la pédale pour activer le frein arrière.

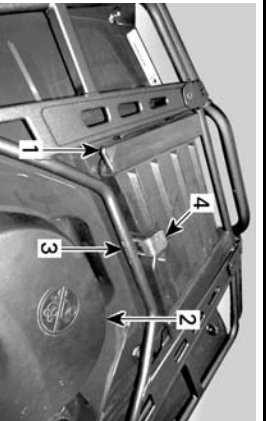


1. Pédale de frein

11) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est commode pour transporter des effets personnels (bougies de rechange, trousses de premiers soins, etc.). Ouvrir le loquet, soulever doucement le couvercle et l'enlever.

Le compartiment comporte un bouchon de vidange. Lorsque nécessaire, enlever le bouchon pour évacuer tout liquide, puis réinstaller le bouchon.



vm200s-005-027.a

1. Couverture du compartiment de rangement arrière
2. Siège
3. Porte-bagages arrière
4. Loquet

⚠️ AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur tourne, toujours placer le levier sélecteur en position «P» avant d'ouvrir le compartiment de rangement. Ne jamais y laisser d'objets lourds ou fragiles mal arimés. Toujours accrocher les attaches du couvercle avant de démarrer le véhicule. Si on enlève le couvercle pour augmenter la contenance du compartiment, s'assurer que le contenu est bien arimé et ne sera pas éjecté lorsque le véhicule roule à bonne vitesse en terrain cahoteux. Ralentir.

12) Loquet du siège

Ce loquet permet d'enlever le siège pour accéder au compartiment moteur.



vm200s-005-027.b

1. Loquet de siège

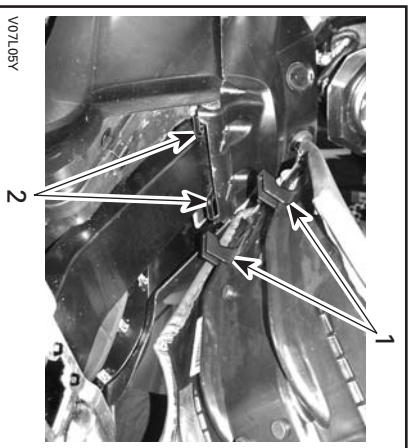
Dépôt du siège

Pousser le loquet vers l'avant tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever jusqu'à ce le siège se détache à l'avant, puis l'enlever complètement.

Pose du siège

Insérer les languettes avant du siège dans le crochet du châssis. Lorsque le siège est bien en place, le pousser fermement vers le bas pour enclencher le loquet.

REMARQUE: On le sentira s'enclencher. Pour vérifier si le siège est bien fixé, donner un petit coup dessus.



⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

13) Porte-bagages

Ces porte-bagages sont commodes pour transporter du matériel.

⚠ AVERTISSEMENT

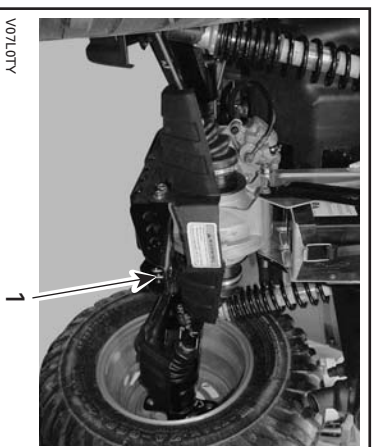
Bien arrimer le matériel aux porte-bagages. Ne pas surcharger. S'assurer que la charge ne nuit pas au champ de vision ni à la direction. Ne transporter aucun passager.

Consulter la section *FICHES TECHNIQUES* pour connaître les recommandations de poids.

14) Attelage de remorque

Cet attelage est commode pour poser une rotule de remorquage ou d'autres équipements. Installer une rotule de grosueur recommandée par le fabricant de la remorque. Consulter

la section *FICHES TECHNIQUES* pour connaître les charges admissibles et les recommandations de remorquage.



⚠ AVERTISSEMENT

Installer la rotule de la grosueur qui convient à l'équipement à remorquer.

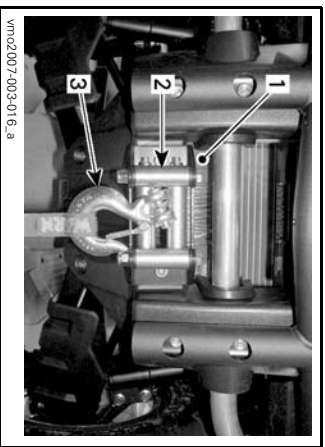
REMARQUE: Suivre les instructions du fabricant pour fixer la rotule correctement.

15) Trousse d'outils

La trousse d'outils est dans le compartiment de rangement arrière. Elle comprend les outils pouvant servir à l'entretien de base, ce Guide du conducteur et le *GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE* (modèles XT).

16) Treuil

Modèles XT



vm02007-003-016_a

1. Treuil
2. Guide-câble à rouleaux
3. Crochet de treuil

17) Interrupteur de commande du treuil

Modèles XT

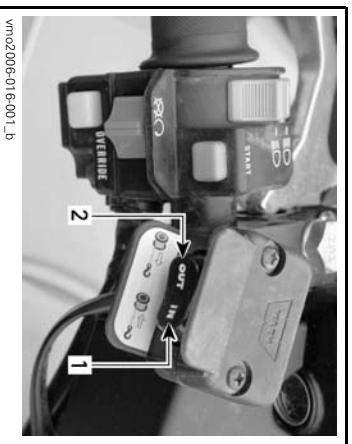
Cet interrupteur sert à dérouler ou à ramener le câble du treuil.

Pour dérouler le câble, appuyer sur la gauche de l'interrupteur.

Pour ramener le câble, appuyer sur la droite de l'interrupteur.

Consulter le *GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE* pour en savoir plus.

REMARQUE: Une télécommande est également fournie avec le véhicule pour faciliter l'utilisation du treuil (au besoin). Consulter *TELECOMMANDE DE TREUIL* plus loin.



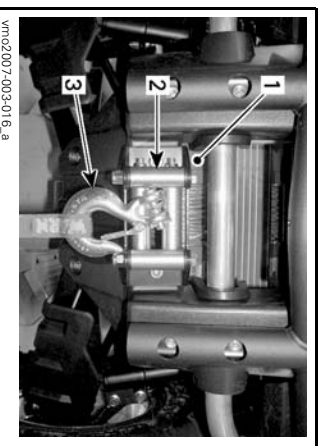
vm02006-016-001_b

- TYPIQUE**
1. Pour ramener le câble
 2. Pour dérouler le câble

18) Guide-câble à rouleaux

Modèles XT

Le guide-câble sert à protéger le véhicule et à guider le câble à l'intérieur du treuil.



vm02007-003-016_a

1. Treuil
2. Guide-câble à rouleaux
3. Crochet

19) Télécommande de treuil

Modèles XT

Une télécommande est fournie avec le véhicule pour faciliter l'utilisation du treuil (au besoin).

La télécommande se trouve dans le panneau d'accès du compartiment d'entretien avant.



vmc2008-001-001_1.a

TYPIQUE — PANNEAU D'ACCÈS AVANT

1. Télécommande de treuil

Pour utiliser l'interrupteur de la télécommande au lieu de l'interrupteur de commande du guidon, brancher la télécommande à l'endroit prévu dans le compartiment d'entretien avant.

AVIS Toujours débrancher et ranger la télécommande lorsqu'on ne l'utilise pas.



vmc2007-003-017.a

COMPARTIMENT D'ENTRETIEN AVANT

1. Prise de la télécommande

Consulter le *GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE* pour en savoir plus.

20) Prise de télécommande de treuil

Modèles XT

Cette prise sert à brancher la télécommande pour faciliter l'utilisation du treuil (au besoin).



vmc2007-003-017.a

COMPARTIMENT D'ENTRETIEN AVANT

1. Prise de la télécommande

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CARBURANT

Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol ou une combinaison des deux. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimum recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE		
En Amérique du Nord	(87 (R + M)/2)	
Ailleurs qu'en Amérique du Nord	92 RON	

AVIS Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

Pour faire le plein

Dévisser le bouchon et l'enlever pour remplir le réservoir d'essence, puis le remettre et le visser à fond.



mm02006-016-011_a

1. Bouchon du réservoir d'essence

AVIS Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir; cela pourrait obstruer l'orifice d'aération et le moteur pourrait avoir des ratés.

A AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. S'il y a une pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

CONSIGNES D'UTILISATION

Utilisation durant la période de rodage

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

Courroie

Une courroie neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 mi). Éviter d'accélérer ou de décélérer vigoureusement, de tirer une charge ou de circuler à plein régime.

Vérification après 10 heures

REMARQUE: La vérification à effectuer après 10 heures d'utilisation est aux frais du propriétaire.

Nous recommandons de faire réviser le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé après les 10 premières heures d'utilisation ou 300 km (185 mi), selon la première éventualité. Voir la section *ENTRETIEN*.

Démarrage du moteur

Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est en position «P» ou «N».

REMARQUE: Pour plus de commodité, un mode spécial permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur la ou les manettes de frein ou sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Mettez la clé dans l'interrupteur d'allumage et tournez la clé à «ON».

Mettez l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

Appuyez sur le bouton de démarrage du moteur et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

AVIS Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage du moteur plus de 30 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Prendre garde de mettre la batterie à plat.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

REMARQUE: Lorsque la batterie est à plat, on ne peut pas démarrer le moteur. Faire recharger ou remplacer la batterie.

Changement de rapport

Laisser le moteur tourner au ralenti pour qu'il se réchauffe.

Actionner les freins et sélectionner la gamme de vitesse voulue («H» ou «L»).

REMARQUE: Il faut actionner les freins pour pouvoir mettre le levier sélecteur à «P».

Relâcher les freins.

AVIS S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser le véhicule.

Appuyer graduellement sur l'accélérateur pour augmenter le régime moteur et enclencher la transmission à changement de vitesse continu.

Inversement, lorsqu'on relâche l'accélérateur, le régime moteur diminue.

Utilisation de la marche arrière

AVIS Quand on passe de la marche avant à la marche arrière ou vice versa, toujours immobiliser le véhicule et actionner les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

Les mêmes consignes qu'à la rubrique *CHANGEMENT DE RAPPORT* (voir plus haut) s'appliquent, sauf que le levier sélecteur doit être à «R».

Pour arrêter le moteur



AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule dans une pente.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.

Actionner le frein de stationnement.

Mettre le levier sélecteur à «P».

Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à «OFF».

Mettre la clé de contact à «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plage, mise à l'eau de bateau, etc.), il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser du lubrifiant XP-S Lube (N/P 293 600 016) ou l'équivalent. Faire cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants, et de nettoyer le feu arrière et les phares.

REMARQUE: Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION** (avec un tuyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée pourrait entraîner des dommages électriques ou mécaniques.

Que faire si le véhicule a capoté

Si le véhicule a capoté ou reste incliné sur le côté, le remettre sur ses roues et attendre de 3 à 5 minutes avant de démonter le moteur. Voir la section *RENNSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* et vérifier ce qui suit.

- Vérifier si de l'huile s'est accumulée dans le boîtier de filtre à air. Si c'est le cas, nettoyer le filtre à air et son boîtier.
- Vérifier le niveau d'huile et remplir au besoin.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et remplir au besoin.
- Démarrer le moteur. Si le message «LOW OIL» et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas, arrêter immédiatement le moteur. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

Que faire si le véhicule est submergé d'eau

Si le véhicule se retrouve submergé d'eau, se rendre dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé.
NE JAMAIS DÉMARRER LE MOTEUR!

AVIS Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si la procédure de redémarrage n'est pas suivie.

PERSONNALISATION DE LA CONDUITE

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Toujours prendre le temps de se familiariser avec le nouveau comportement du véhicule après avoir modifié le réglage de la suspension.

Tourner les camres dans le sens horaire pour une tenue de route plus ferme sur chemin cahoteux ou quand on transporte une charge ou une remorque. Tourner les camres dans le sens antihoraire pour une tenue de route plus souple quand la route est en bon état et qu'on ne transporte qu'une faible charge.

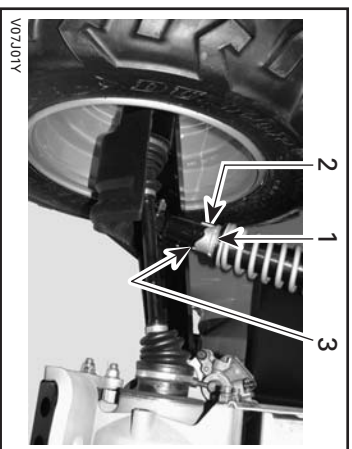
Réglage de la suspension

La maniabilité et le confort de votre véhicule dépendent des réglages de la suspension.

Les réglages de la suspension varient selon le poids de l'utilisateur, les préférences personnelles, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

⚠ AVERTISSEMENT

Les camres de réglage droite et gauche des suspensions avant ou arrière doivent toujours être réglées à la même position. Ne jamais régler un seul amortisseur. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité et pourrait même causer un accident.



TYPIQUE — AMORTISSEURS ARRIÈRE

1. Camres de réglage
2. Réglage souple
3. Réglage rigide

Réglage de la précharge de ressort

REMARQUE: Les amortisseurs avant des modèles Outlander MAX 500 ne se règlent pas.

Pour régler la précharge du ressort, tourner la came ou l'anneau avec l'outil qui se trouve dans la trousse d'outils.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

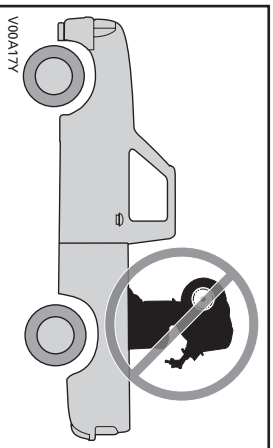
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsqu'on transporte le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

⚠ Avertissement

Ne jamais basculer le véhicule pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).

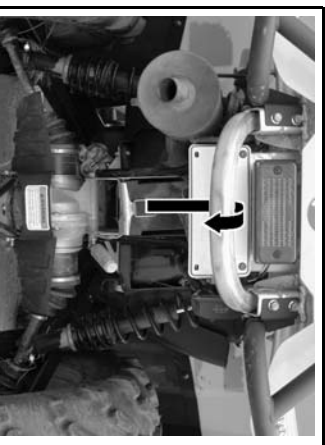


Ne pas oublier de:

- Vider les porte-bagages avant de transporter le véhicule.
- Mettre le levier sélecteur à «P».
- Actionner le frein de stationnement.
- Arrimer le véhicule par les pare-chocs avant et arrière.



TYPIQUE — ARRIMAGE À L'AVANT



TYPIQUE — ARRIMAGE À L'ARRIÈRE

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

⚠ Avertissement

Ne pas remorquer ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation du véhicule demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié du véhicule. Effectuez des vérifications périodiques et observez les consignes du tableau d'entretien suivant.

 AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spéciaux sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

 AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

 AVERTISSEMENT

Si il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/de l'assemblage, toujours le remplacer par un neuf.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE									
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	PIÈCE/TÂCHE	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 300 km (185 mi)							
		25 H OU 750 km (470 mi)							
		50 H OU 1500 km (930 mi)							
		100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)							
		200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)							
À EFFECTUER PAR		LÉGENDE							
MOTEUR									
Niveau d'huile à moteur ⁽²⁾	À CHAQUE RANDONNÉE	Client							
Huile à moteur et filtre	R			R		Client			
Réglage des soupapes	I, A			I, A		Concess.			
Joints d'étanchéité du moteur	I			I		Concess.			
Fixations des supports de moteur	I			I		Concess.			
Filtre à air ⁽²⁾		N ⁽⁴⁾	R ⁽⁴⁾			Client			
Échappement	I			I		Concess.			
Pare-étincelles du silencieux				N		Client			
Liquide de refroidissement du moteur ⁽²⁾	I			I ⁽³⁾	R	Client			
Essai de pression du bouchon du radiateur/système de refroidissement	I				I	Concess.			
Radiateur ⁽⁴⁾	I, C		I, C			Client			
SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR									
Sondes de l'EMS	I			I		Concess.			
Codes de panne de l'EMS	I			I		Concess.			

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE									
		VÉRIF. APRÈS 10 H OU 300 km (185 mi)							
		25 H OU 750 km (470 mi)							
		50 H OU 1500 km (930 mi)							
		100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)							
		200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)							
		À EFFECTUER PAR							
PIÈCE/TÂCHE		LÉGENDE							
SYSTÈME D'ALIMENTATION									
Carter de papillon	I				I, L		Concess.	(2) Élément d'inspection de préutilisation.	
Câble d'accélérateur ⁽²⁾	I, A				I, A, L		Client/ concess.		
Conduits d'essence, rampes d'alimentation, connexions, soupapes d'arrêt et essai de pression du réservoir d'essence	I					I	Concess.		
Filtre à essence en ligne					R		Concess.		
Pression de la pompe à essence						I	Concess.		
SYSTÈME ÉLECTRIQUE									
Bougie ⁽⁵⁾	I					R	Client	(2) Élément d'inspection de préutilisation. (5) S'assurer que l'écartement des électrodes de bougies est approprié.	
Connexions de la batterie	I			I			Client		
Connecteurs de l'ECM (inspection visuelle sans débranchement)					I		Concess.		
Connexions électriques et fixations (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.)	I				I		Concess.		
Système de sécurité à encodage numérique (DESS)	I				I		Concess.		
Interrupteur d'allumage, bouton de démarrage du moteur et interrupteur d'arrêt du moteur ⁽²⁾	I				I		Client		
Système d'éclairage (forte/faible intensité, feu de freinage, visée du faisceau des phares, etc.) ⁽²⁾	I				I		Client		
Treuil	Consulter le <i>GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE</i>						Client		

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE													
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER		VÉRIF. APRÈS 10 H OU 300 km (135 mi)											
		25 H OU 750 km (470 mi)											
		50 H OU 1500 km (930 mi)											
		100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)											
		200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)											
PIÈCE/TÂCHE		À EFFECTUER PAR											
TRANSMISSION CVC		LÉGENDE											
Courroie d'entraînement						I						Concess.	(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Poules motrice et menée (y compris le roulement unidirectionnel)						I, N, L						Concess.	
Conduit d'admission d'air de la transmission CVC (500/650)		I				I, N						Concess.	
Filtre à air de la transmission CVC (800R)		I				I, C (4)						Client	
BOÎTE DE VITESSES													
Huile de boîte de vitesses (4)		R				I				R		Concess.	(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Capteur de vitesse		N								N		Concess.	
Unité d'embrayage 4 x 4		I								I		Concess.	
Différentiels avant/arrière (niveau d'huile, anneaux d'étanchéité et orifices de ventilation)		I				I				R		Concess.	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT													
Soufflets d'arbre d'entraînement et protecteurs (2)		I				I						Client	(2) Éléments d'inspection de préutilisation. (4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Joints d'arbre d'entraînement										I		Concess.	
Joint d'arbre de transmission arrière (4)		I				I, L						Concess.	
PNEUS/ROUES													
Roulements de roue										I		Client	
Écrous/goujons de roue		I				I						Client	
Pression et usure des pneus (2)		À CHAQUE RANDONNÉE										Client	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE									
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 300 km (185 mi)								
	25 H OU 750 km (470 mi)								
	50 H OU 1500 km (930 mi)								
	100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)								
	200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)								
PIÈCE/TÂCHE					À EFFECTUER PAR		LÉGENDE		
DIRECTION									
Fixations du guidon					I		Concess.	(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.	
Direction (colonne, roulement, etc.) (4)	I				I		Concess.		
Rotules de barre d'accouplement					I		Concess.		
Parallélisme des roues avant	I				I, A		Concess.		
SUSPENSION									
Bras longitudinaux					I		Concess.	—	
Roulements des bras longitudinaux						I	Concess.		
Amortisseurs					I		Concess.		
Bras triangulaires				I, L			Client		
Joints à rotule			I				Concess.		
FREINS									
Liquide de frein (2)	I	I				R (1)	Client/ concess.	(1) Le remplacement du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage doivent être faits par un concessionnaire Can-Am autorisé. (2) Élément d'inspection de préutilisation. (4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.	
Plaquettes de frein			I (4)				Concess.		
Système de freinage (disques, boyaux, etc.)									
					I		Client		

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE									
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	PIÈCE/TÂCHE	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 300 km (185 mi)							
		25 H OU 750 km (470 mi)							
		50 H OU 1500 km (930 mi)							
		100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)							
		200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)							
		À EFFECTUER PAR				LÉGENDE			
CARROSSERIE/CHÂSSIS									
Fixation du châssis				I				Client	(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Châssis						I		Concess.	
État de l'attelage et de la rotule (si installés)		À CHAQUE RANDONNÉE						Client	
Loquets du couvercle du compartiment de rangement		À CHAQUE RANDONNÉE						Client	
Fixations du siège		À CHAQUE RANDONNÉE						Client	
Nettoyage et protection du véhicule					N (4)			Client	

Concess.: Concessionnaire

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

INSPECTION APRÈS 10 HEURES

Nous suggérons qu'après 10 heures ou 300 km (185 mi) d'utilisation, selon la première éventualité, votre véhicule soit inspecté par un concessionnaire Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: L'inspection après une période de rodage de 10 heures est aux frais du propriétaire du véhicule.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Date d'inspection après une période de rodage de 10 heures	Signature du concessionnaire autorisé
--	---------------------------------------

Nom du concessionnaire

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Filtre à air

Dépôt du filtre à air

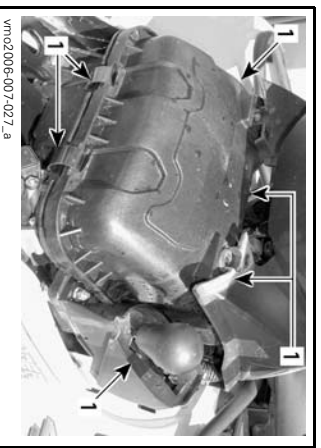
AVIS Ne jamais enlever ni modifier les composants du boîtier de filtre à air. Cela peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est réglé spécifiquement en fonction de ces composants.

Enlever le siège et le panneau central. Tirer le panneau central vers l'arrière du véhicule afin de l'enlever.



1. Pannau central
2. Pattes

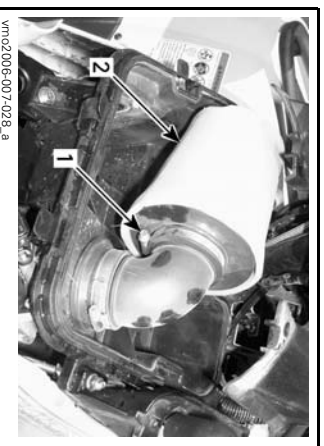
Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Dégager les fixations

Modèles 500 et 650

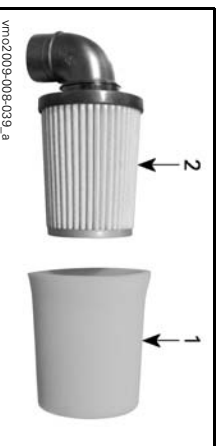
Desserrer la fixation et enlever le filtre à air.



VUE DU FILTRE À AIR 500/650

1. Fixation
2. Filtre à air

Retirer le préfiltre en mousse; pour ce faire, le tirer vers l'extérieur avec précaution.



1. Préfiltre en mousse
2. Filtre

Modèles 800R

Desserrer la fixation et enlever le filtre à air.



vm2009-008-040_a

VUE DU FILTRE À AIR DU MOTEUR 800R

1. Fixation
2. Filtre à air

Retirer le préfiltre en mousse; pour ce faire, pousser les extrémités vers l'intérieur avec précaution.



vm2009-008-041_a

1. Extrémités du préfiltre en mousse



vm2009-008-042_a

1. Préfiltre en mousse
2. Filtre

Nettoyage du filtre à air

Nettoyage du préfiltre en mousse

Verser une solution nettoyante (N/P 219 700 341) ou l'équivalent dans un seau.

Mettre le préfiltre en mousse à tremper.

Pendant que le préfiltre en mousse trempe dans la solution nettoyante, nettoyer l'intérieur du boîtier de filtre à air.

Rincer le préfiltre en mousse à l'eau tiède pour enlever la solution nettoyante.

Laisser ensuite le préfiltre en mousse sécher complètement.

Nettoyage du filtre

Nettoyer le filtre à l'aide d'air comprimé à basse pression.

AVIS N'utiliser aucune solution nettoyante pour nettoyer le filtre en papier.

Installation du filtre à air

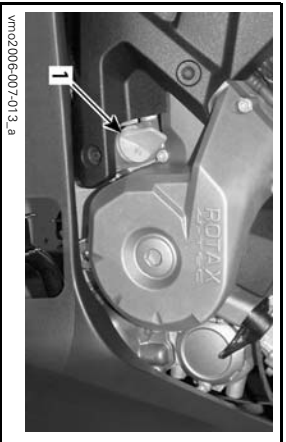
Bien remettre les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Huile à moteur

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur. Essuyer toute huile renversée.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau d'huile, regarder également si le moteur présente des fuites.

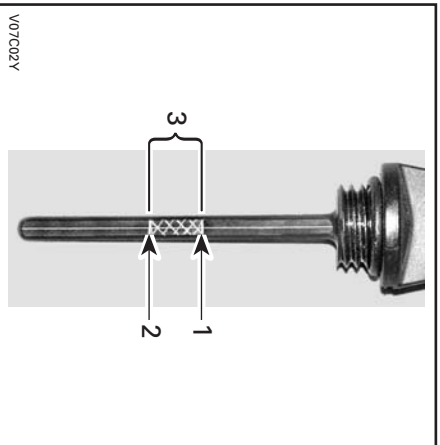


VM22006-007-013.a

CÔTÉ DROIT DU MOTEUR**1. Jauge d'huile**

Le véhicule sur une surface de niveau et le moteur froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.

**TYPIQUE**

1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer la jauge. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser de l'huile.

Verser une petite quantité d'huile et re-vérifier le niveau.

Répéter les opérations ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

Huile à moteur recommandée

Utiliser une huile SAE 5W30 pour moteurs quatre-temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de certification de l'API sur le récipient d'huile pour s'assurer de la présence d'au moins une de ces normes.

Par temps très chaud en été, on peut utiliser l'huile minérale XP-Smc 10W40 de BRP (N/P 219 700 346).

REMARQUE: Pour un rendement global accru en toute saison, utiliser l'huile synthétique XP-S 5W40 (N/P 293 600 039).

Tableau de viscosité de l'huile à moteur

SAE 0W 30	
SAE 5W 30 (huile minérale XP-S 5W 30)	
SAE 10W 30	
SAE 5W 40 (huile synthétique XP-S 5W 40)	
SAE 10W 40 (huile minérale XP-S 10W 40)	
SAE 15W 40	
SAE 20W 50	
Plage de température	
50°C (122°F)	
40°C (104°F)	
30°C (86°F)	
20°C (68°F)	
10°C (50°F)	
0°C (32°F)	
-10°C (14°F)	
-20°C (-4°F)	
-30°C (-22°F)	

Vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile.

Faire la vidange lorsque le moteur est tiède.

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être brûlante. Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas enlever le bouchon de vidange d'huile ni le couvercle du filtre à huile quand le moteur est chaud. Attendre que l'huile refroidisse.

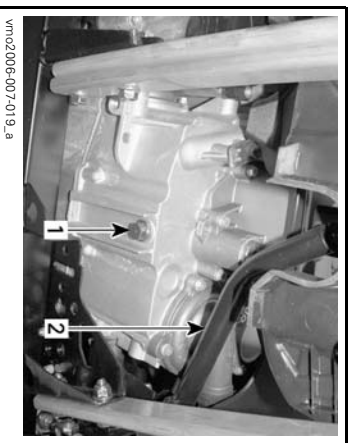
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever la jauge d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange.



VM02006-007-019_a

TYPIQUE

1. Bouchon de vidange d'huile
2. Pédale de frein

Attendre assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

Enlever le panneau latéral droit.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.



VM02006-007-020_a

1. Couvercle du filtre à huile

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

Vérifier le joint torique du couvercle et le remplacer au besoin.

Visser le couvercle du filtre à huile à sa place.

Essuyer toute huile renversée sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange.

Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place.

Remplir au niveau approprié avec une huile recommandée.

Pour connaître la contenance du carter, consulter la section *FICHES TECHNIQUES*.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes.

S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur.

Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, puis vérifier le niveau d'huile.

Remplir au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Radiateur

Inspection du radiateur

Vérifier périodiquement si le radiateur est propre.



TYPIQUE

1. Radiateur

Vérifier si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou sont endommagés.

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si on en a un à sa disposition, se servir d'un tuyau d'arrosage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

AVIS Soyez prudents quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. SI ON UTILISE UN TUYAU POUR LES LAYER, S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE. NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

Liquide de refroidissement

Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

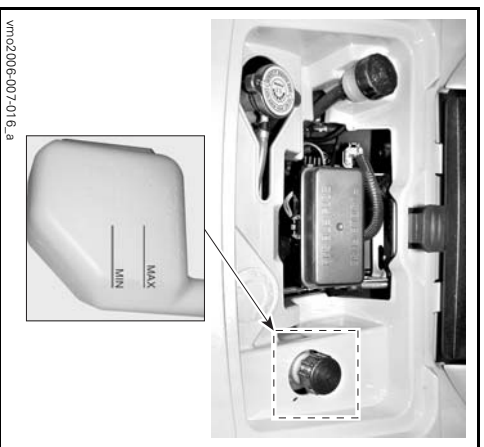
REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau de liquide de refroidissement, regarder également si le moteur présente des fuites.

Retirer le panneau du compartiment d'entretien avant.

Pour ouvrir le panneau du compartiment d'entretien avant, tirer sur le loquet puis soulever.

Enlever le panneau complètement.

Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



vm02006-007-016_a

RÉSÉROIR DE LIQUIDE DE REFFROIDISSEMENT

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (68°F), celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin.

Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

Remettre en place et bien visser le bouchon.

Remettre en place le panneau du compartiment d'entretien avant.

Si on ajoute du liquide de refroidissement dans le réservoir, vérifier aussi le niveau dans le radiateur.

Ajouter du liquide au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

Liquide de refroidissement recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec du liquide de refroidissement prémélangé BRP (N/P 219 700 362) ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas enlever le bouchon du radiateur ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

Retirer le panneau du compartiment d'entretien avant.

Pour ouvrir le panneau du compartiment d'entretien avant, tirer sur le loquet puis soulever.

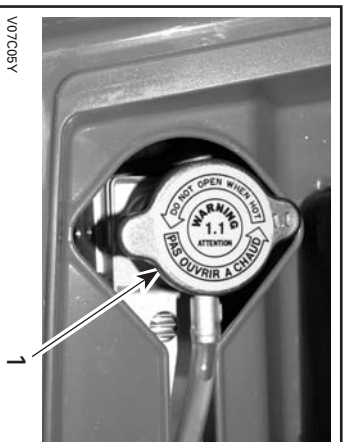
Enlever le panneau complètement.

Retirer le bouchon du radiateur.

Pour retirer le bouchon du radiateur, le tourner dans le sens antihoraire tout en appuyant dessus. Pour l'installer, inverser les étapes de la dépose.

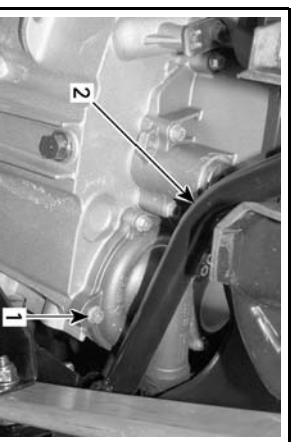


1. Bouchon du radiateur



1. Bouchon du radiateur

Dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidanger le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement
2. Pédale de frein

REMARQUE: Ne pas dévisser complètement le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Enlever le panneau latéral droit.

Dévisser la vis de purge sur le dessus du logement du thermostat.



mm2006-007-022_a

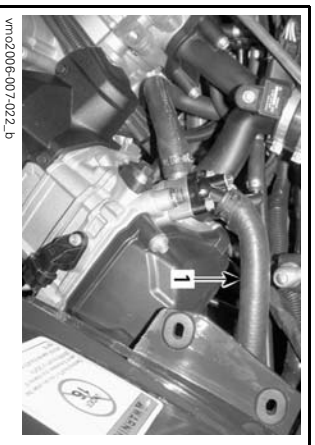
1. Vis de purge

Vidanger complètement le système.

Réinstaller le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Installer un grand pince-boyau (N/P 529 032 500) ou l'équivalent sur le boyau entre le radiateur et le logement du thermostat.

AVIS Ne pas se servir d'une pince-étai en guise de pince-boyau.



mm2006-007-022_b

1. Pince-boyau

Remplir le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement déborde de l'orifice du logement de thermostat.

Installer la vis de purge puis enlever le pince-boyau.

Continuer de remplir le radiateur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et en ajouter au besoin.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale.

Appuyer sur l'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du radiateur.

Vérifier si les connexions présentent des fuites et s'il y a assez de liquide de refroidissement dans le réservoir.

Pare-étincelles du silencieux

Nettoyage du pare-étincelles

Purger périodiquement le silencieux de toute accumulation de calamine.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser tourner le moteur dans un endroit clos. Ne jamais faire cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. S'assurer de l'absence de matières combustibles à proximité. Porter des verres de protection et des gants. Ne jamais se placer derrière le véhicule lorsqu'on purge l'échappement. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

Choisir un lieu bien aéré et s'assurer que le silencieux est froid.

Placer le levier sélecteur à « P ».

Enlever le bouchon de purge du silencieux.



vmc2006-007-02-A_a

TYPIQUE

1. Bouchon de purge
2. Silencieux

Boucher l'extrémité du silencieux avec un chiffon, puis démarrer le moteur.

Augmenter momentanément le régime moteur plusieurs fois afin de chasser du silencieux la calamine accumulée.

Arrêter le moteur et laisser refroidir le silencieux.

Remettre le bouchon de purge.

Filter à air de transmission CVC

Modèles 800R

Dépose du filtre à air de transmission CVC

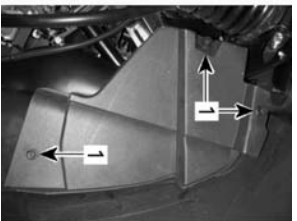
1. Retirer le siège du véhicule.
2. Dégager du châssis les pattes du panneau central.
3. Pour enlever le panneau central, le tirer vers l'arrière du véhicule.



vmc2006-007-02-B_a

1. Panneau central
2. Pattes

4. Repérer le couvercle d'accès du côté gauche du véhicule, sous l'aile avant.
5. Retirer les dards en plastique qui retiennent le couvercle d'accès.
6. Retirer le couvercle d'accès.



vs/2008-023-001_a

COUVERCLE D'ACCÈS

1. Dards en plastique

7. Repérer le filtre de transmission CVC.

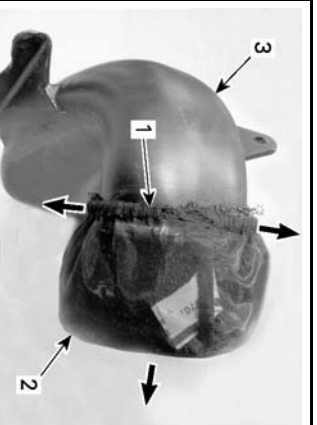


vm02009-008-031_a

1. Filtre de transmission CVC

8. Étirer l'élastique du filtre.

9. Tirer le filtre vers l'extérieur pour l'enlever.



vm02009-008-032_a

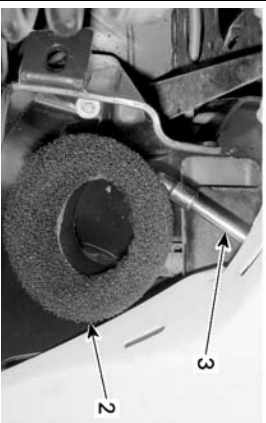
ADMISSION D'AIR DE TRANSMISSION CVC ENLEVÉE POUR PLUS DE CLARTÉ

1. Élastique du filtre

2. Filtre

3. Admission d'air de transmission CVC

10. Dévisser le collier de la mousse.



vm02009-008-033_a

1. Porte-bagages avant

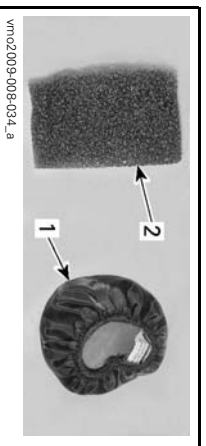
2. Mousse

3. Outil pour dévisser le collier

11. Retirer la mousse et le collier.

Nettoyage du filtre à air de transmission CVC

1. Verser une solution nettoyante (N/P 219 700 341) ou l'équivalent dans un seau.
2. Mettre le filtre et la mousse dans la solution.
3. Pendant que le filtre et la mousse trempent dans la solution, nettoyer l'intérieur de l'extrémité de l'admission d'air de la transmission CVC.
4. Rincer le filtre et la mousse à l'eau tiède pour enlever toute trace de solution nettoyante.
5. Laisser le filtre et la mousse sécher complètement.



vmc2009-008-034_a

1. Filtre
2. Mousse

Installation du filtre à air de transmission CVC

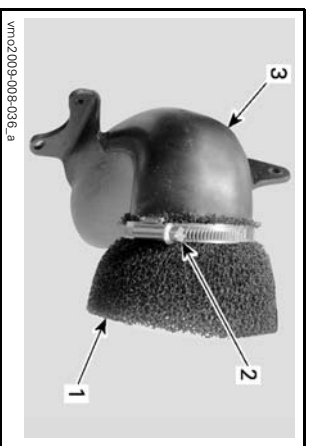
1. Dévisser complètement le collier.
2. Installer le collier sur la mousse sans le serrer.



vmc2009-008-035

INSTALLATION DU COLLIER SANS LE SERRER

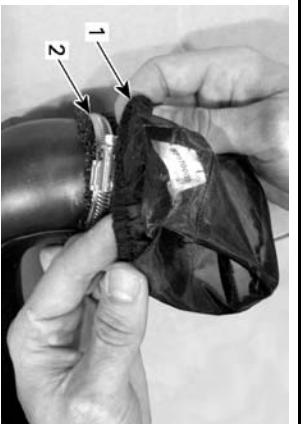
3. Installer la mousse avec le collier sur l'admission d'air de la transmission CVC. Voir la photo ci-dessous.
4. S'assurer que le collier est bien placé sur le rebord de l'admission d'air et que l'écrou du collier est placé vers le haut.
5. Serrer le collier à fond.



vmc2009-008-036_a

ADMISSION D'AIR DE TRANSMISSION CVC ENLEVÉE POUR PLUS DE CLARTÉ

1. Mousse
2. Écrou de collier
3. Admission d'air de transmission CVC
6. Installer l'élastique du filtre autour du collier.



vm02009-008-037_a

ADMISSION D'AIR DE TRANSMISSION CVC ENLEVÉE POUR PLUS DE CLARTÉ

1. Élastique du filtre
2. Collier

La photo ci-dessous montre toutes les pièces installées.



vm02009-008-038

ADMISSION D'AIR DE TRANSMISSION CVC ENLEVÉE POUR PLUS DE CLARTÉ

7. Installer le couvercle d'accès de transmission CVC à l'aide des dards en plastique.
8. Installer le panneau central.
9. Installer le siège.

Vis de vidange du couvercle de transmission CVC

Chaque fois qu'on pense que de l'eau s'est infiltrée dans le couvercle de la transmission CVC, enlever la vis de vidange pour vider le carter de la transmission.



vm02007-004-003_a

DERRÈRE LE MARCHÉPIED GAUCHE 1. Vis de vidange

Huile de la boîte de vitesses

Niveau d'huile de la boîte de vitesses

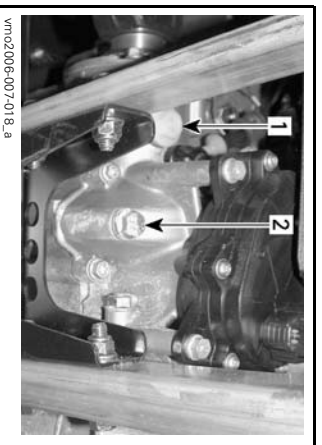
AVIS Vérifier le niveau d'huile et remplir au besoin. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essuyer toute huile renversée.

Placer le véhicule sur une surface de niveau.

Mettre la transmission à la position «N».

Serrer le frein de stationnement.

Pour vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses, enlever le bouchon de niveau d'huile.



1. *Bouchon de niveau d'huile*
2. *Bouchon de vidange d'huile*

Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile.

Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce que l'orifice de niveau d'huile déborde.

Huile de boîte de vitesses recommandée

Utiliser de l'huile de carter de chaîne XP-S (N/P 413 801 900) ou l'équivalent.

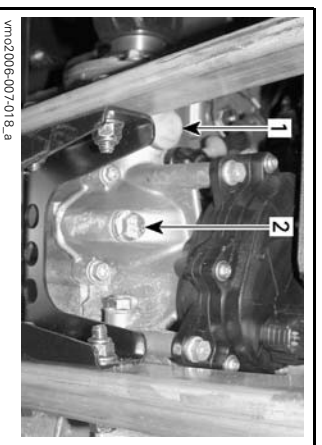
AV/S Lors de l'entretien, ne pas employer d'autre huile que celle recommandée. Ne pas mélanger avec d'autres types d'huile.

Vidange d'huile de la boîte de vitesses

Mettre le véhicule sur une surface de niveau.

Nettoyer le bouchon de vidange et le bouchon de niveau d'huile.

Enlever le bouchon de vidange de la boîte de vitesses.



1. *Bouchon de niveau d'huile*
2. *Bouchon de vidange d'huile*

REMARQUE: Pour vider complètement la boîte de vitesses, pencher le véhicule vers la droite à l'aide d'un cric placé sous le marchepied gauche. Quand la boîte de vitesses est vide, installer le bouchon de vidange et remettre le véhicule au sol.

Remplir la boîte de vitesses d'huile de carter de chaîne XP-S (N/P 413 801 900) ou d'un produit équivalent.

AV/S Lors de l'entretien, ne pas utiliser d'huile non recommandée. Ne pas mélanger avec d'autres types d'huile.

Le niveau d'huile devrait être à égalité avec le rebord de l'orifice de niveau d'huile.

Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

Remettre le bouchon de niveau d'huile.

Câble d'accélérateur

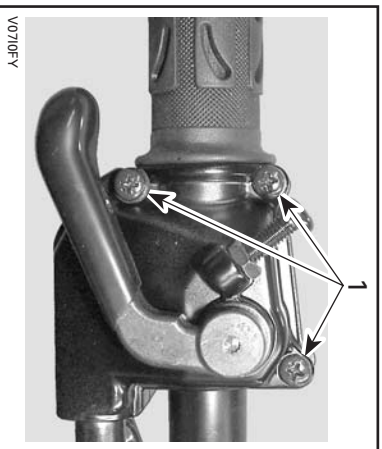
Lubrification du câble d'accélérateur

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant à la silicone (N/P 293 600 041) ou l'équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

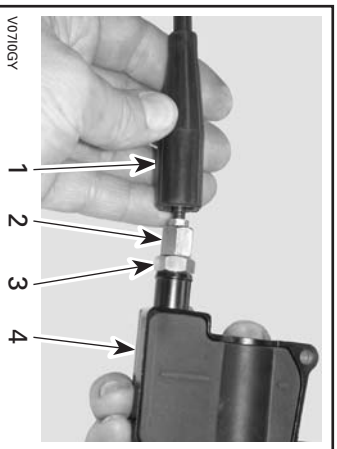
Toujours utiliser un lubrifiant à la silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait empêcher le bon fonctionnement de l'accélérateur/du câble.

Ouvrir le logement de la manette d'accélérateur.



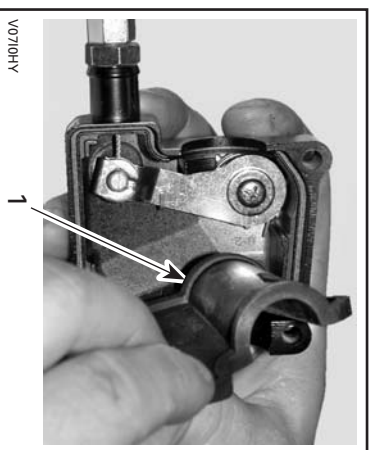
1. Enlever ces vis

Séparer la manette. Glisser le protecteur vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou autobloquant
4. Logement de la manette d'accélérateur

Visser le tendeur de câble d'accélérateur.
Retirer le protecteur de logement interne.



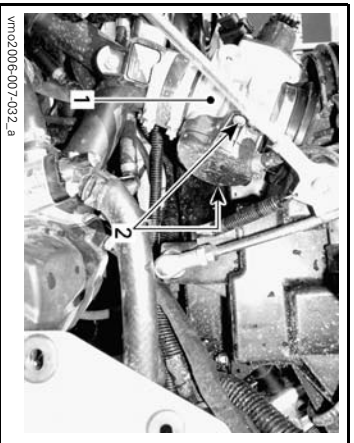
1. Protecteur de logement interne

Retirer le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.



Enlever le couvercle latéral du carter de papillon.



1. Carter de papillon
2. Vis du couvercle latéral

Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours porter des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.



TYPIQUE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertir d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

REMARQUE: Mettre un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Reinstaller et régler le câble.

Manette d'accélérateur

Réglage de la manette d'accélérateur

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

Desserrer l'écrou autobloquant puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

REMARQUE: Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



V071010

TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
A. 3 à 6 mm (1/8 à 7/32 po)

Le levier sélecteur à «P», démarrer le moteur. Pour vérifier si le câble d'accélérateur est bien réglé, tourner le guidon jusqu'au bout dans les deux sens. Si le régime du moteur augmente, régler de nouveau le jeu de la manette d'accélérateur.

Bougie**Dépôt des bougies****⚠ AVERTISSEMENT**

Sauf indication contraire, toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant d'effectuer l'entretien du système électrique ou de le réparer.

Enlever les panneaux latéraux.

Débrancher les câbles de bougie.

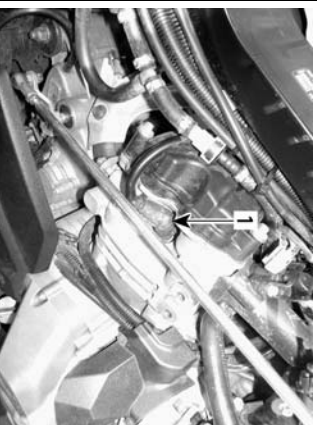
Dévisser les bougies d'un tour.

Si possible, nettoyer les bougies et les culasses à l'air comprimé.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours porter des verres de protection lorsqu'on se sert d'air comprimé.

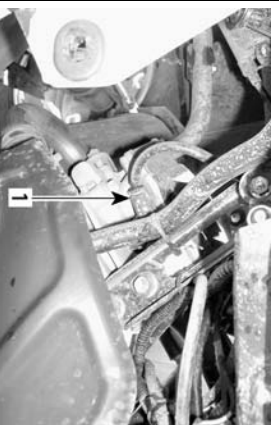
Dévisser complètement les bougies et les enlever.



vmc2006-007-029_a

CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE

1. Bougie



vmc2006-007-030_a

CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT

1. Bougie

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, régler l'écartement des électrodes entre 0.6 et 0.7 mm (0.024 et 0.027 po).

Appliquer du lubrifiant antigrappage sur les filiers des bougies.

Serrer les bougies à la main dans les cuissasses, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

Serrer les bougies à 20 N•m (15 lbf•pi).

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant d'effectuer l'entretien du système électrique ou de le réparer.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces VTT sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie «Valve Regulated Lead Acid», ou «au plomb-acide à régulation par soupape». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

AV/S Ne jamais retirer le capuchon d'étanchéité de la batterie.

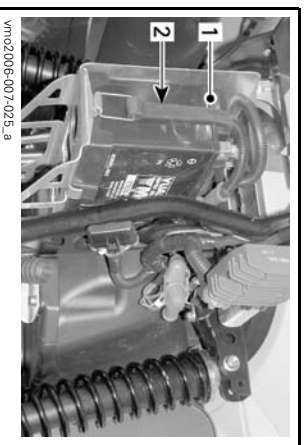
Dépose de la batterie

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif ROUGE.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence de démontage: débrancher le câble négatif NOIR d'abord.

Détacher la sangle et sortir la batterie du châssis.



1. Batterie
2. Sangle

Nettoyage de la batterie

Nettoyer la batterie, le boîtier et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlever la rouille des raccords de câbles et des bornes.

Nettoyer le boîtier de la batterie avec une brosse douce et une solution de bicarbonate de soude.

Installation de la batterie

Remettre la batterie dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Brancher le câble positif ROUGE d'abord, puis le câble négatif NOIR. Toujours brancher le câble positif ROUGE en premier.

Fusibles

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer un fusible défectueux.

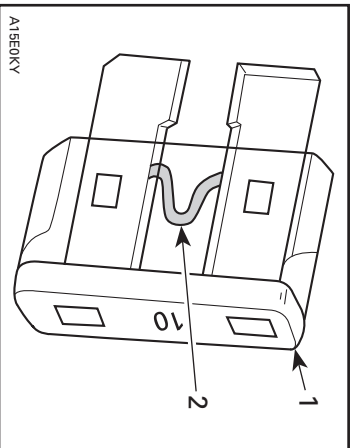
Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même calibre.

AVIS Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

Inspection des fusibles

Pour retirer un fusible du porte-fusibles, retirer le couvercle du porte-fusibles et tirer dessus.

Vérifier si le filament est fondu.



TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

Emplacement des fusibles à l'avant

Les fusibles sont situés dans le compartiment d'entretien avant.

Pour ouvrir le panneau du compartiment d'entretien avant, tirer sur le loquet puis soulever.

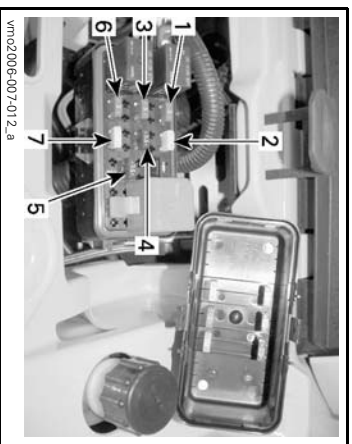
Enlever le panneau complètement.



vmc2007-003-017.5

COMPARTIMENT D'ENTRETIEN AVANT

1. Boîte à fusibles avant



vmc2006-007-012.8

BOÎTE À FUSIBLES AVANT — EMPLACEMENT DES FUSIBLES

1. (F1) Bobines d'allumage (5 A)
2. (F2) Ventilateur (20 A)
3. (F3) Injecteurs d'essence (5 A)
4. (F4) Indicateur de vitesse/capteur de vitesse/feu arrière (7,5 A)
5. (F5) Pompe à essence (7,5 A)
6. (F6) Module de commande du moteur (ECM) (5 A)
7. (F7) Accessoires (20 A)

Emplacement des fusibles à l'arrière

Les fusibles sont situés à l'arrière, près de la batterie.



vm2005-007-031_a

ARRIÈRE DU VÉHICULE — EEMPLACEMENT DES FUSIBLES

1. (F8) Principal (30 A)
(F9) Accessoires principaux (30 A)

Feux

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours mettre l'interrupteur d'alimentation à « OFF » avant de remplacer une ampoule détectriceuse.

Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

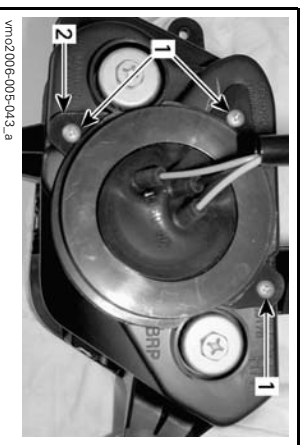
Remplacement des ampoules de phares

AVIS Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts; cela réduit sa durée. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

REMARQUE: Dans la photo ci-dessous, le phare a été enlevé pour faciliter la compréhension.

Pour remplacer une ampoule de phare, procéder comme suit.

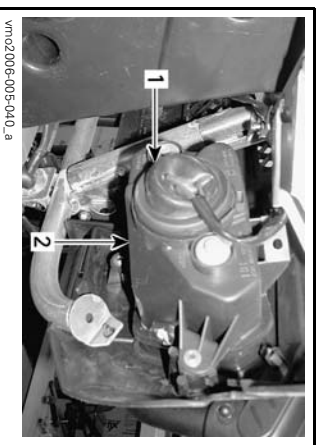
Retirer les vis du couvercle.



vm2005-005-043_a

1. Vis
2. Couvercle

Enlever le protecteur de caoutchouc du logement de phare.

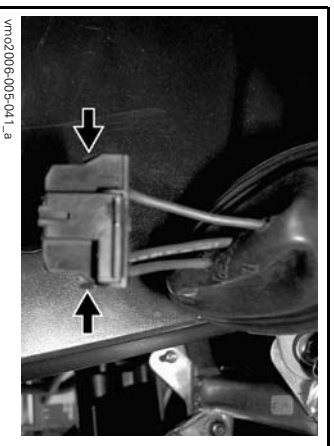


vm2005-005-040_a

1. Protecteur de caoutchouc
2. Logement de phare

Débrancher le connecteur de l'ampoule.

REMARQUE: Appuyer sur la petite patte pour déverrouiller le connecteur puis tirer sur le connecteur.



**APPUYER SUR LA PATE POUR
DEVERROUILLER LE CONNECTEUR**

REMARQUE: Sur les photos qui suivent, le carénage avant a été enlevé pour faciliter la compréhension.

Appuyer sur la broche et la pousser sur le côté pour déverrouiller l'ampoule du phare.



TYPIQUE

Soulever la broche, puis retirer l'ampoule.



TYPIQUE

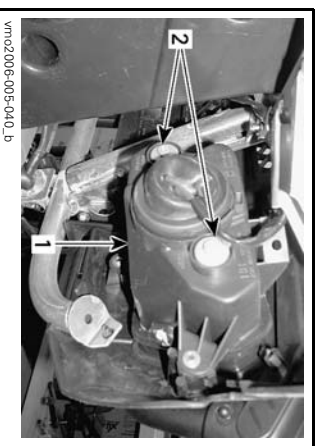
Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Réglage du faisceau des phares

Régler le faisceau lumineux comme suit:

Tourner les vis pour régler la hauteur du faisceau selon ses préférences.

Régler les phares de la même manière.

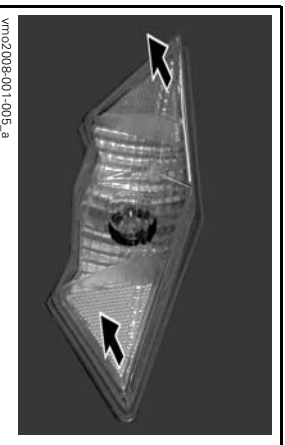


TYPIQUE

1. Couvercle du phare
2. Vis de réglage

Remplacement de l'ampoule du feu de freinage et du feu de position arrière

Pour accéder à l'ampoule, tirer sur le feu arrière pour le sortir de ses points d'ancrage en caoutchouc.



VM02/008-001-005_a

Tourner la douille et tirer dessus pour exposer l'ampoule.



VM02/008-001-006

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et, tout en maintenant une pression, la tourner dans le sens antihoraire pour la dégager.

Pour poser l'ampoule neuve, l'enfoncer dans sa douille, puis maintenir une pression tout en la tournant dans le sens horaire.

Réinstaller les pièces enlevées.

Protecteurs de soufflets et d'arbres d'entraînement

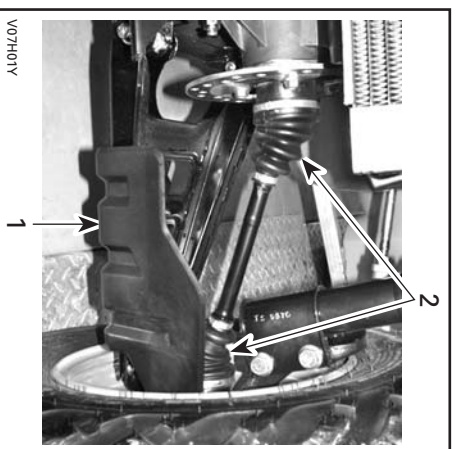
Inspection des soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

Inspecter les protecteurs et les soufflets.

Vérifier si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres.

Vérifier si les soufflets sont fissurés, déchirés, s'il y a fuite de graisse, etc.

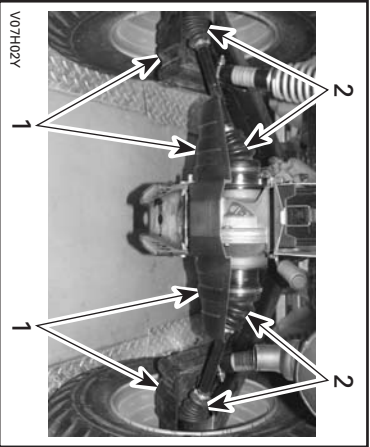
Au besoin, réparer ou remplacer les pièces endommagées.



V07H01V

TYPIQUE — AVANT DU VÉHICULE

1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement



TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE

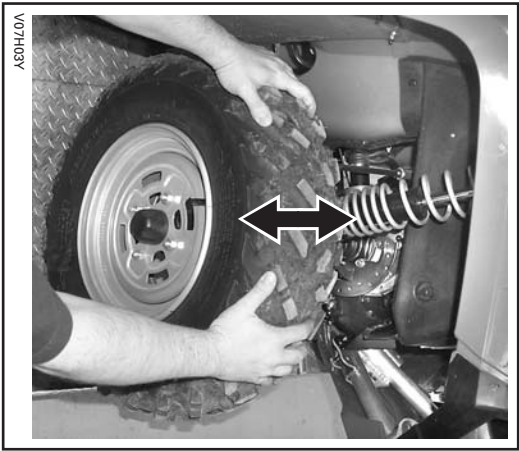
1. Protecteurs d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement

Roues et pneus

Inspection des roulements de roue

Tenir la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu.

Si on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

Dépose/installation d'une roue

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule.

Placer un support sous le véhicule.

Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

Au moment de remettre la roue, on recommande d'appliquer un lubrifiant anti-rippage sur les filets.

Serrer les écrous progressivement en ordre entrecroisé, puis appliquer le couple de serrage final.

COUPLE DE SERRAGE
MODÈLES STANDARD
70 N•m (52 lbf•pi)
MODÈLES XT
100 N•m (74 lbf•pi)
MODÈLES CAMO XT
70 N•m (52 lbf•pi)

REMARQUE: Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigripage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est particulièrement important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.



TYPIQUE — ÉCROU OUVERT

1. Côté conique de l'écrou

AVIS Toujours utiliser les écrous de roue recommandés (N/P 250 100 096). D'autres écrous risquent d'endommager la jante.



TYPIQUE — ÉCROU FERMÉ

1. Écrou de roue

AVIS Toujours utiliser les écrous de roue recommandés (N/P 250 100 082). D'autres écrous risquent d'endommager la jante.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Pneus

AVERTISSEMENT

Lorsqu'on remplace les pneus, ne jamais installer de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Une telle combinaison pourrait causer une perte de maniabilité ou de stabilité.

Ne pas installer de pneus de taille ou de conception différentes sur le même essieu.

Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.

Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.

Installer tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Des blessures graves et même un décès pourraient survenir si ces instructions ne sont pas suivies.

Pression des pneus

AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler d'avantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus

varie selon la température et l'altitude. Révérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

Série Outlander 500

PRESSION DES PNEUS			
Jusqu'à 227 kg (500 lb)	AVANT		ARRIÈRE
	MAX.	34,5 kPa (5 lb/po ²)	34,5 kPa (5 lb/po ²)
	MIN.	31 kPa (4,5 lb/po ²)	31 kPa (4,5 lb/po ²)

Série Outlander 650/800

PRESSION DES PNEUS			
Jusqu'à 235 kg (517 lb)	AVANT		ARRIÈRE
	MAX.	48 kPa (7 lb/po ²)	48 kPa (7 lb/po ²)
	MIN.	31 kPa (4,5 lb/po ²)	31 kPa (4,5 lb/po ²)

REMARQUE: Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaillon reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus, car les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Suspension

Lubrification de la suspension

Lubrifier les bras triangulaires avant avec de la graisse synthétique pour suspension (N/P 293 550 033) ou l'équivalent.

Il y a deux raccords de graissage sur chaque bras triangulaire.

Inspection de la suspension avant

Vérifier si les jambes McPherson ou les amortisseurs présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage.

Vérifier si les fixations sont solides.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Bras triangulaires

Vérifier si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Inspection de la suspension arrière

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites ou d'autres dommages.

Vérifier si les fixations sont solides.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Bras longitudinaux

Vérifier si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé si on décèle une de ces situations.

Freins

Liquide de frein

Niveau de liquide de frein

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

AVIS N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

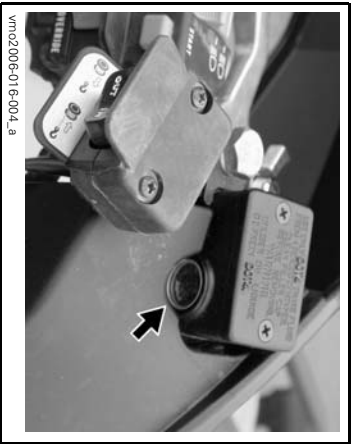
REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

Réservoir de liquide de manette de frein

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifier le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspecter l'état du soufflet de la manette. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.



TYPIQUE

Réservoir de liquide de pédale de frein

Retirer le panneau du compartiment d'entretien avant.

Pour ouvrir le panneau du compartiment d'entretien avant, tirer sur le loquet puis soulever.

Enlever le panneau complètement.

Le véhicule étant sur une surface de niveau, le niveau de liquide de frein doit se situer entre les marques MIN. et MAX.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE PÉDALE DE FREIN

Liquide de frein recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

AVIS Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour remplir.

Inspection des freins

Le système de freinage est hydraulique et ne nécessite aucun réglage.

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- Le niveau de liquide de frein
- Que le système de freinage ne présente aucune fuite
- Si les freins sont spongieux
- Si les freins sont propres
- Si les disques sont très usés
- Si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées.

LIMITE D'USURE	
Épaisseur des plaquettes	1 mm (.040 po)
Épaisseur des disques avant	3.5 mm (.138 po)
Épaisseur des disques arrière	4.3 mm (.170 po)
Gauchissement maximal des disques	0.2 mm (.010 po)

Si on détecte un problème au niveau des freins, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

Carrosserie

Loquets de couvercle de compartiment de rangement

S'assurer que les couvercles du compartiment d'entretien avant et du compartiment de rangement arrière sont bien fixés et que les loquets sont en bon état.

Loquets de siège

Enlever le ou les sièges et vérifier si le mécanisme de verrouillage et la tige sont usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour remplacer ces pièces.

Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule: **NE LE NETTOYER OU'À BASSE PRESSION** (avec un tuyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie à l'eau chaude et au savon (détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Châssis

État de l'attelage et de la rotule

S'assurer que les fixations sont bien serrées, et que la rotule est bien ajustée dans l'attelage de la remorque et qu'elle est en bon état.

Bien resserrer les fixations s'il y a lieu et remplacer la rotule si elle est usée.

Fixations de châssis

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées.

Resserrer au besoin.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am autorisé tel que prescrit dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de 4 mois, il faut le remiser adéquatement.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes de remisage.

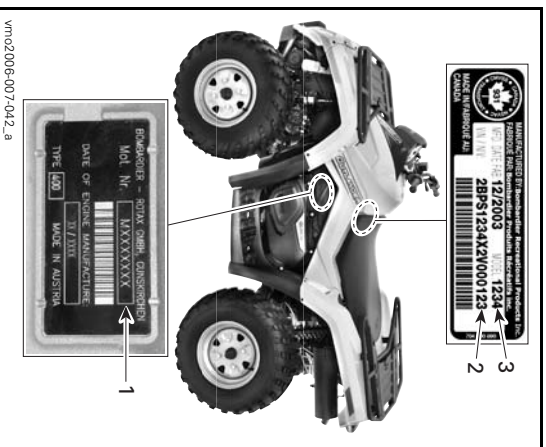
Lorsqu'on utilise le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes appropriées.

INFORMATION TECHNIQUE

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Les principaux composants de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Emplacement des numéros d'identification du moteur et du véhicule



Étiquette de conformité

Cette étiquette indique que le véhicule satisfait les normes de différents pays.

EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE	
Série Outlander ^{mc}	Sous le siège, sur le tube supérieur du châssis



RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT

États-Unis et Canada seulement

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit de:

1. Faire la dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de faire l'entretien, la réparation ou le remplacement d'un dispositif ou d'un élément structural incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. Utiliser le véhicule après avoir retiré ou mis hors d'usage un tel dispositif ou élément structural.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de traficage:

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		OUTLANDER 500 EFI	OUTLANDER 650 EFI	OUTLANDER 800R EFI
MOTEUR				
Moteur	ROTAX® V490ROTAX V660ROTAX V810 4-temps, simple arbre à cames en tête (SACT), refroidi par liquide			
Nombre de cylindres	2			
Nombre de soupapes	8 soupapes à réglage mécanique			
Alésage	mm (po)	82.03 (3.23)	91 (3.58)	
Course	mm (po)	47.3 (1.86)	61.5 (2.42)	
Cylindrée		500 cm³ (30.51 po³)	650 cm³ (39.67 po³)	800 cm³ (48.82 po³)
Taux de compression		10.7:1	10.3:1	10.3:1
Régime de puissance maximale	tr/mn	7250	6750	
Lubrification	Type	Carter humide. Filtre à huile remplaçable		
	Filtre à huile	Filtre en papier BRP Rotax remplaçable		
	Huile à moteur	2 L (2.11 pintes)		
Système d'échappement	Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service			
Filtre à air	Filtre en papier synthétique avec mousse			
SYSTÈME DE REFRROIDISSEMENT				
Liquide de refroidissement	Type	Mélangé éthylène glycol et eau (50% liquide de refroidissement et 50% eau). Employer le liquide de refroidissement prémélangé vendu par BRP (N/P 219 700 362) ou un liquide conçu expressément pour les moteurs en aluminium		
	Contenance	2.5 L (2.65 pintes)		

MODÈLE		OUTLANDER 500 EFI	OUTLANDER 650 EFI	OUTLANDER 800R EFI
SYSTÈME ÉLECTRIQUE				
Puissance de la magnéto		400 W @ 6000 tr/mm		
Système d'allumage		ADI (allumage à décharge inductive)		
Calage de l'allumage		Non réglable		
Bougie	Quantité	2		
	Marque et type	NGK DCPR8E		
Réglage du limiteur de régime moteur	Écartement	0,6 à 0,7 mm (.024 à .027 po)		
	Marche avant	8000		
	Marche arrière	3200		
	Type	Sèche		
Batterie	Tension	12 volts		
	Tension nominale	18 A•h		
	Puissance de sortie du démarreur	0,7 KW		
Phares	W	2 x 35		
Feu arrière	W	7/29		
Clignotants (modèles européens seulement)	W	10		
Voyants		DEL, environ 0,7 V chacune		
Fusibles	Accessoires	20 A		
	Ventilateur	20 A		
	Principal (arrière)	30 A		
	Bobines d'allumage	5 A		
	Injecteurs	5 A		
	Indicateur de vitesse/capteur de vitesse/feu arrière	7,5 A		
	Pompe à essence	7,5 A		
	Module de commande du moteur (ECM)	5 A		
Accessoires principaux (arrière)		30 A		

MODÈLE		OUTLANDER 500 EFI	OUTLANDER 650 EFI	OUTLANDER 800R EFI
SYSTÈME D'ALIMENTATION				
Alimentation en essence	Type	Injection électronique, carter de papillon Dell'Orto de 46 mm, 1 injecteur par cylindre		
Pompe à essence	Type	Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)		
	Modèle	Bosch		
Régime de ralenti	tr/mn ± 50	1250 (non réglable)		
Carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb		
	Indice d'oc- tane	En Amérique du Nord	(R+M)/2	
	Ailleurs	RON	87 ou plus	
Contenance du réservoir d'essence	20 L (5,3 gal É.-U.)			
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant s'allume	± 6 L (1,6 gal É.-U.)			
TRANSMISSION				
Type	CVC (à changement de vitesse continu)			
Régime d'embrayage	± 100 tr/mn	1750		
BOÎTE DE VITESSES				
Type	Deux gammes (petite vitesse et grande vitesse) en plus des positions stationnement («P»), point mort («N») et marche arrière («R»),			
Huile de boîte de vitesses	Contenance	400 ml (14 oz É.-U.)		
	Recommandée	Huile de carter de chaîne XP-S		
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT				
Différentiel avant	Entraîné par arbre/différentiel autoverrouillable (pompe de cisaillement)			
Rapport d'engrenage du différentiel avant	3,6:1			
Essieu arrière	Entraîné par arbre/différentiel simple			
Rapport d'engrenage de l'essieu arrière	3,6:1			
Huile à différentiel	Contenance	Avant	500 ml (17 oz É.-U.)	
		Arrière	250 ml (8,5 oz É.-U.)	
	Recommandée	Huile à différentiel BRP (N/P 293 600 043) ou huile synthétique 75W90 (API GL5)		
Graisse pour joint homocinétique	Graisse pour joint homocinétique (N/P 293 550 019)			
Graisse pour arbre de transmission	Graisse synthétique pour suspension (N/P 293 550 033)			

MODÈLE		OUTLANDER 500 EFI	OUTLANDER 650 EFI	OUTLANDER 800R EFI
DIRECTION				
Rayon de braquage		2,16 m (7 pi)		
Divergence totale (véhicule au sol)		mm (po)	0 (0)	
SUSPENSION AVANT				
Type		MacPherson	Bras triangulaire double	
Course	mm (po)	178 (7)	203 (8)	
Amortisseur	Qté	2		
	Type	Huile		
Réglage de la précharge		S.O.	5 réglages	
SUSPENSION ARRIÈRE				
Type		TTMC indépendante		
Course	mm (po)	229 (9)		
Amortisseur	Qté	2		
	Type	Huile		
Réglage de la précharge		5 réglages		
FREINS				
Avant	Qté	2		
	Type	Hydraulique, 2 disques		
Arrière	Qté	1		
	Type	Hydraulique, 1 disque		
Liquide de frein	Contenance	180 ml (6,1 oz É.-U.)		
	Type	DOT 4		
Frein de stationnement		Verrou hydraulique aux 4 roues		
Étrier		Flottant		
Matériau des plaquettes de frein	Avant	Organique		
	Arrière	Métallique		
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		mm (po)	1 (.04)	

MODÈLE		OUTLANDER 500 EFI	OUTLANDER 650 EFI	OUTLANDER 800R EFI
FREINS (suite)				
Épaisseur minimale des disques de frein	Avant	mm (po)	3.5 (.138)	
	Arrière	mm (po)	4.3 (.17)	
Gauchissement maximal des disques de frein		mm (po)	0.2 (.01)	
PNEUS				
Pression	Avant	Maximum	34.5 kPa (5 lb/po²)	48 kPa (7 lb/po²)
		Minimum	31 kPa (4.5 lb/po²)	31 kPa (4.5 lb/po²)
	Arrière	Maximum	34.5 kPa (5 lb/po²)	48 kPa (7 lb/po²)
		Minimum	31 kPa (4.5 lb/po²)	31 kPa (4.5 lb/po²)
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		mm (po)	3 (0.118)	
Dimensions	Avant	25 x 8 x 12	26 x 8 x 12	
	Arrière	25 x 10 x 12 XT: 25 x 11 x 12	26 x 10 x 12	
ROUES				
Dimensions	Avant	12 x 6		
	Arrière	12 x 7.5		
	Standard	70 N•m (52 lb•ft)		
	XT	100 N•m (74 lb•ft)		
Couple de serrage des écrous de roue		CAMO XT	70 N•m (52 lb•ft)	
DIMENSIONS				
Longueur hors tout		m (po)	2.18 (86)	
Largeur hors tout		m (po)	1.17 (46)	
Hauteur hors tout		m (po)	1.14 (45)	
Empattement		m (po)	1.30 (51)	
Voie	Avant	mm (po)	965 (38)	
	Arrière	mm (po)	914 (36)	
Garde au sol		mm (po)	279 (11)	

MODÈLE		OUTLANDER 500 EFI	OUTLANDER 650 EFI	OUTLANDER 800R EFI
CAPACITÉ DE CHARGE				
Répartition du poids	Avant/ Arrière	%		
Boîte de rangement arrière (y compris le poids du porte-bagages arrière)		kg (lb)	10 (22)	
Porte-bagages	Avant	kg (lb)	45 (100)	
	Arrière (y compris le poids de la boîte de rangement arrière et du timon)		90 kg (200 lb)	
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des autres charges et des accessoires ajoutés)		227 (500)	235 (517)	
Poids nominal brut du véhicule		553 (1220) XT: 584 (1287)	584 (1287)	
Capacité de remorquage		kg (lb)	591 (1300)	
Charge admissible au timon (y compris le poids du porte-bagages arrière)		kg (lb)	23 (50)	

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. L'interrupteur d'allumage se trouve à «OFF».
 - Mettre l'interrupteur à «ON».
2. Interrupteur d'arrêt du moteur.
 - S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à «ON».
3. La transmission n'est pas réglée à «P» ou «N».
 - Mettre la transmission à «P» ou «N» ou appuyer sur la manette de frein.
4. Fusible grillé.
 - Vérifier le fusible principal.
5. Batterie faible ou connexions desserrées.
 - Vérifier le fusible du système de charge.
 - Vérifier l'état des connexions et des bornes.
 - Faire vérifier la batterie.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
6. Mauvaise clé de contact (on peut lire le message «INVALID KEY» sur l'indicateur multifonctionnel).
 - Utiliser la clé destinée à ce véhicule.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).
 - (Mode noyé) Si le moteur est noyé d'essence et ne démarre pas, on peut activer cette fonction qui bloque l'injection et l'allumage quand on lance le moteur. Procéder comme suit.
 - Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».
 - Appuyer à fond sur la manette d'accélérateur et la TENIR dans cette position.
 - Appuyer sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.
 - Lancer le moteur 20 secondes. Relâcher le bouton de DÉMARRAGE du moteur.
- Relâcher la manette d'accélérateur et lancer de nouveau le moteur pour le faire démarrer.
- Si le moteur ne démarre toujours pas:**
- Nettoyer le poutour des capuchons de bougie et retirer ces derniers.
 - Enlever les bougies (les outils nécessaires sont dans la trousse d'outils).
 - Actionner le démarreur à quelques reprises.
 - Ensuite, installer des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.
 - Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.
- Si le moteur est encore noyé, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
- REMARQUE:** Il ne doit pas y avoir de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)

2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).
 - Vérifier le niveau d'essence.
 - Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
 3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).
 - Vérifier l'état du fusible principal.
 - Enlever la bougie et la rebrancher à la bobine d'allumage.
 - Vérifier si l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt du moteur est à «ON».
 - Mettre la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrer. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacer la bougie.
 - Si le problème persiste, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
 4. Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
 5. Le moteur est en mode protection.
 - Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
-
- MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR**
-
1. Bougie encrassée ou défectueuse.
 - Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
 2. L'essence ne parvient pas au moteur.
 - Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
 3. Surchauffe du moteur (le voyant d'anomalie de moteur s'allume et le message «HI TEMP» apparaît sur l'affichage multifonctionnel).
 - Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.
 4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.
 - Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
 - Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
 - Vérifier l'emplacement du conduit d'admission d'air.
 5. Transmission CVC usée ou sale.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR (suite)

6. Le moteur est en mode protection.

- Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.
- Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Niveau de liquide de refroidissement bas.

- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Voir RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.

2. Les ailettes du radiateur sont encrassées.

- Vérifier et nettoyer les ailettes du radiateur. Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.

3. Le ventilateur du radiateur ne fonctionne pas.

- Vérifier le fusible du ventilateur. Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN. Si le fusible est bon, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

RETOURS DE FLAMME

1. Le système d'échappement fuit.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

2. Le moteur tourne en surchauffant.

- Voir MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.

3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

RATÉS D'ALLUMAGE

1. Bougie encrassée, défectueuse ou usée.

- Nettoyer/inspecter la bougie et vérifier son degré thermique. La remplacer au besoin.

2. Présence d'eau dans l'essence.

- Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Moteur.

- Voir MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.

2. Frein de stationnement.

- S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE (suite)

3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
- Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
- Vérifier l'emplacement du conduit d'admission d'air.

4. Transmission CVC usée ou sale.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

5. Le moteur est en mode protection.

- Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.
- Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER

1. Les engrenages de la transmission se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.

- Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier sélecteur de bien se placer.

2. Transmission CVC usée ou sale.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS

1. Transmission en position «P» ou «N».

- Mettre la transmission à «R», «H» ou «LO».

2. Transmission CVC usée ou sale.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

3. Présence d'eau dans le logement de la transmission CVC.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

MESSAGES DE L’AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

REMARQUE: Si un code de panne qui n'est pas indiqué dans le tableau ci-après s'affiche, consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

MESSAGE	VOYANT ALLUMÉ	DESCRIPTION
INVALID KEY	Anomalie moteur	Signifie qu'on a utilisé une mauvaise clé de contact. Utiliser la clé destinée à ce véhicule. Il se peut également que la clé présente un mauvais contact. Enlever et nettoyer la clé.
PARK BRAKE	Frein de stationnement	Signifie qu'on a oublié d'enlever le frein de stationnement et que cela fait plus de 15 secondes qu'on roule.
LO BATT	Anomalie moteur	Signifie que la tension de la batterie est faible. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
HI BATT	Anomalie moteur	Signifie que la tension de la batterie est élevée. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
LOW OIL ⁽¹⁾	Anomalie moteur	Signifie que la pression d'huile du moteur est basse. Arrêter tout de suite le moteur.
HI TEMP	Anomalie moteur	Signifie que le moteur surchauffe. Voir la section <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la rubrique <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
LIMP HOME	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur clignote. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.
CHECK ENGINE	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur reste allumé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.
MAINTENANCE SOON ⁽²⁾	Anomalie moteur	Signifie qu'il est temps de faire effectuer l'entretien périodique. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
NO ECM COMMUNICATION	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur multifonctionnel et le module de commande du moteur (ECM). Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVIS ⁽¹⁾ Si le message «LOW OIL» et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile du moteur. Remplir au besoin. Si le niveau d'huile est normal, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

⁽²⁾ Le message doit être effacé par un concessionnaire Can-Am autorisé.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM^{MC} 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») * garantit ses VTT Can-Am 2009 vendues par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Can-Am installés par un concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie que le VTT.

La présente garantie limitée s'annule si: (i) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (ii) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

– L'usure normale;

- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

Les composants reliés aux émissions qui sont inclus dans le tableau ci-dessous, qui sont installés sur des VTT Can-Am certifiés par l'EPA, et qui sont enregistrés aux États-Unis, sont couverts pour trente (30) mois consécutifs.

COMPOSANTS RELIÉS AUX ÉMISSIONS	500/650/800R
TPS (capteur de position d'accélérateur)	X
TMAPS (sonde de température et de pression d'air du collecteur)	X
Régulateur de pression d'essence	X
Injecteurs d'essence	X
ECM (module de commande du moteur)	X
Système de ventilation du carter	X
Joint de culasse	X
Joint d'étanchéité de tubulure d'admission	X

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le VTT Can-Am 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le VTT Can-Am 2009 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- Le VTT Can-Am 2009 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors du pays où il a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) GARANTIE FOURNISSEUR

BRP équipe certains VTT Can-Am 2009 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée. SVP contacter les distributeurs ci-dessous:

Raytech Électronique

1451, boul. des Laurentides
Vimont, Laval (Québec)
H7M 2Y3
Tél.: 450 975-1015
Télec.: 800 975-0025/450 975-0817
Courriel: raytech@raytech.qc.ca
Site Web: www.raytech.qc.ca
Coord. GPS: N45o35.25' - W73o42.95'

Naviclub Ltée

5054, int-Georges
Lévis (Québec)
G6V 4P2
Tél.: 418 835-9279
Télec.: 418 835-6681
Courriel: naviclub@naviclub.com
Site Web: www.naviclub.com

Votre VTT Can-Am 2009 peut avoir comme équipement original des pneus Carlisle[†] ou ITP[†]. Ces pneus sont garantis séparément par leurs fabricants et nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire autorisé BRP de vous assister.

Carlisle Tire & Wheel Company

23 Windham Boulevard
Aiken, SC 29805

Information concernant la garantie:

aux É.-U. 1 800-260-7959
au Canada 1 800-265-6155
au Québec 1 877-997-4999

9) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

VTT CAN-AM

Groupe support à la clientèle

75, rue J.A. Bombardier

Sherbrooke (Québec) J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

^{MC} marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

[†]Carlisle et ITP sont des marques de commerce détenues par ou utilisées sous licence de Carlisle Tire & Wheel Company.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM/MC 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quad Can-Am 2009 vendus par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du Quad Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie.

La présente garantie limitée s'annule si: (i) le quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, ou (ii) une modification du quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLIQUES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2009 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire Can-Am»);

- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2009 doit être enregistré, en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2009 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le quad se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgium
Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjoitie 30
Fin-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC, marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: QUAD CAN-AMMC 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») * garantit ses quads Can-Am année-modèle 2009 neufs et non utilisés vendus par des distributeurs/concessionnaires BRP autorisés («Distributeurs/Concessionnaires») dans les états membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison du quad Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie que le quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (i) le quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, ou (ii) une modification du quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

WINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou de location.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le quad Can-Am 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par le premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le quad Can-Am 2009 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le quad Can-Am 2009 doit être achetée dans l'EEE;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le quad se trouve en dehors de l'EEE, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a acceptée le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgium

Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjoite 30
Fin-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC, marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Télécopieur: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Warranty Department
7575 Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Autres pays dans le monde

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne Suisse
Télécopieur: + 41213187801

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- en postant l'une des cartes (ci-dessous)
- en composant, **si vous habitez l'Amérique du Nord**, le 819 566-3366 (Canada) ou le 715 848-4957 (É.-U.)
- en prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Si il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada

Autres pays dans le monde

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse

CHANGEMENT D'ADRESSE ☐CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ☐

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle	N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM		
N°	RUE	APP.

VILLE	ÉTAT OU PROVINCE	CODE POSTAL
-------	------------------	-------------

PAYS	TÉLÉPHONE
------	-----------

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM		
Nº	RUE	APP

VILLE	ÉTAT OU PROVINCE	CODE POSTAL
-------	------------------	-------------

PAYS	TÉLÉPHONE
------	-----------

V00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE ☐CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ☐

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle	N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM		
N°	RUE	APP.

VILLE	ÉTAT OU PROVINCE	CODE POSTAL
-------	------------------	-------------

PAYS	TÉLÉPHONE
------	-----------

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

N°	RUE	APP
----	-----	-----

VILLE	ÉTAT OU PROVINCE	CODE POSTAL
-------	------------------	-------------

PAYS	TÉLÉPHONE
------	-----------

V00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE ☐CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ☐

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle	N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

Nº	RUE	APP.
NOM		

VILLE	ÉTAT OU PROVINCE	CODE POSTAL
-------	------------------	-------------

[illegible]NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Nº	RUE	APP
----	-----	-----

VILLE	ÉTAT OU PROVINCE	CODE POSTAL
-------	------------------	-------------

PAYS	TÉLÉPHONE
------	-----------

V00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE ☐CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ☐

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

[illegible]

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

N°	RUE	APP.
NOM		

VILLE	ÉTAT OU PROVINCE	CODE POSTAL
-------	------------------	-------------

[illegible]

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

N°	RUE	APP
NOM		

VILLE	ÉTAT OU PROVINCE	CODE POSTAL
-------	------------------	-------------

[illegible]

V00A2F

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N° _____ RUE _____ APP. _____

VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Date d'achat _____

JOUR MOIS ANNÉE

Date d'expiration _____

JOUR MOIS ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A21L

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



AVERTISSEMENT

Avertissement d'une situation comportant des risques qui pourraient provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGÉREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTER JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre véhicule.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ**, des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez, à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANŒUVRES PÉLILLEUSES.**

219 000 547

CA

OPERATOR'S GUIDE, OUTLANDER 500, 650, 800R EFI / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, OUTLANDER 500, 650, 800R EFI / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.